Annexe 1

NOTE SUR LE CHOIX DU SITE

Sites identifiés dans le cadre de l'analyse multi-critères

Pour rappel, la sélection du site est issue d'une analyse multi-critères de 9 sites présélectionnés réalisée par un cabinet externe, Elan Développement.

Cette étude a été réalisée fin 2016 et ses résultats ont été présentés le 1er décembre 2016 au Comité de Pilotage du projet.

Pour rappel, un prédimensionnements des surfaces nécessaires pour accueillir les fonctions du projet définies avec les futurs occupants avait été réalisé en amont de l'analyse multi-critères.

Les 9 sites identifiés ont été passés au filtre de critères déterminants :

- Accessibilité
- Insertion urbaine
- Mutualisation avec des équipements existants
- Positionnement et image notamment l'effet Totem
- Surface disponible
- Contraintes réglementaires et foncières
- Disponibilité du foncier.

Les 4 derniers facteurs étant jugés comme discriminants pour le projet.

Chacun des sites a donc été évalué et classé au regard des critères ci-dessus. Un résumé des conclusions de l'analyse de chacun des sites, qui a conduit à la pré-sélection du site actuel, est présenté ci-dessous. :

Ancien Leclerc : Ce site n'a pas été retenu car sa maîtrise foncière était privée et que le prix demandé n'était pas envisageable. De plus, le site nécessitait une dépollution du fait de la présence de l'ancienne station-service. Par ailleurs, ce site ne présentait à proximité aucun équipement majeur et/ou zone d'activités économiques en lien avec la thématique Océan.

Les Serres et parking Caisse d'Epargne : Ce site ne présentait à proximité aucun équipement majeur et/ou zone d'activités économiques en lien avec la thématique Océan. Le site était d'ores et déjà destiné à plusieurs projets dont celui d'une école privée. La disponibilité foncière n'était donc pas assurée. Le parking de la Caisse d'Epargne est propriété de celle-ci qui ne souhaitait pas le vendre.

La zone d'Iraty : Ce site constitue une zone mixte d'activités commerciales et artisanales qui doit faire l'objet d'une reconversion. Le projet technopolitain n'est pas inclus dans le schéma de développement de la zone. En effet, la vocation de celle-ci est envisagée comme une future zone mixte habitat, commerces et services. De plus, ce site ne présentait à proximité aucun équipement majeur et/ou zone d'activités économiques en lien avec la thématique Océan

Villa Fal : Ce site présentait des enjeux de protection patrimoniale et naturelle importants. En effet, le bâtiment est classé bâtiment historique et le site comprend un espace boisé classé. Le site n'était donc que peu compatible avec équipement de recherche tel que prévu. De plus, ce site ne présentait à proximité aucun équipement majeur et/ou zone d'activités économiques en lien avec la thématique Océan.

Barroilhet : Ce site est positionné à l'entrée du site technopolitain Izarbel, qui accueille des activités économiques, de recherche et de formation en lien avec le numérique. Pour rappel, la Technopole Pays Basque est constituée de plusieurs sites technopolitains chacun dédié à une thématique particulière. Ainsi, Technocité accueille des activités en lien avec l'aéronautique et les matériaux avancés et Arkinova des activités en lien avec la construction et l'aménagement durables.

Le site de Barroilhet est donc considéré comme une zone à aménager pour traiter les enjeux du site technopolitain Izarbel à savoir son accessibilité, ses stationnements, sa vocation de « porte d'entrée » par un bâtiment signal, etc. De plus, le foncier envisagé était pour partie privé et nécessitait donc son acquisition par la collectivité contribuant à l'augmentation du coût global du projet. Positionner le projet Ocean Start à Barroilhet aurait nuit à l'effet Totem souhaitait pour ce bâtiment signal de l'économie bleue, alors phagocyté par l'image historique du site d'Izarbel.

Cité de l'Océan site 3 ter : Le site appartient au propriétaire du camping non-vendeur. Un permis de construire est en cours. Le propriétaire n'étant pas vendeur, son acquisition aurait nécessité une expropriation.

Cité de l'Océan site accolé : Ce site, par sa proximité directe avec la Cité de l'Océan, a été rapidement abandonné. En effet, construire un bâtiment accolé à la Cité de l'Océan, au regard de son architecture, aurait été contraire aux considérations d'urbanisme. Cette réflexion s'est vue confirmée par l'AVAP, validée par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (l'Architecte des Bâtiments de France, les services de l'Etat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles) en septembre 2017 et arrêté le 17 avril 2017, qui identifiaient (après toutes les études d'urbanisme et paysagères) ces terrains comme PARC ET JARDINS inconstructibles et la Cité de l'Océan comme patrimoine bâti exceptionnel. Il était donc impossible de mettre en œuvre une construction dans cet espace.

Cité de l'Océan, avenue de la Milady : (*site présélectionné pour une faisabilité*). Le site choisi est situé en entrée/sortie de ville à proximité de l'Océan et de la Cité de l'Océan. Il garantissait donc l'effet Totem souhaité avec notamment une mutualisation des équipements avec la Cité de l'Océan. Le site est à proximité des axes majeurs et desservi par les transports en commun. Enfin ce site a l'avantage d'être un foncier public car propriété du SIAZIM, acheté pour des équipements d'intérêt général. Le prix est donc très bas permettant de minimiser le coût global du projet.

Le site présélectionné en décembre 2016 a ensuite donné lieu à une étude de faisabilité qui incluait :

- Une analyse réglementaire par les services de la ville de Biarritz début 2017 ;
- Une évaluation environnementale du site par le bureau d'études GEOCIAM durant l'été 2017 ;
- Une faisabilité architecturale, urbaine et paysagère par l'architecte-conseil de la ville en septembre 2017.

Cette étude a confirmé la sélection du site au regard du faible enjeu écologique que représentait cette zone enclavée entre la route et les lotissements et de la faisabilité réglementaire et architectural du projet.
L'étude avait néanmoins mis en avant les enjeux liés à la trame bleu et aux dimensions paysagères du site. Les enjeux ont été pris en compte lors des discussions avec la DDTM pour conduire aux éléments présentés dans le rapport de MECDU et traduit par le plan masse joint.

Les enjeux liés à la trame bleue ont été identifiés et présentés aux équipes de maîtrise d'œuvre engagées dans le dialogue compétitif afin que leurs projets respectifs répondent à ces derniers.

De plus, l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine), validée par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (l'Architecte des Bâtiments de France, les services de l'Etat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles) en septembre 2017 et arrêté le 17 avril 2017, met en avant que le site retenu est identifié comme secteur à projet PE 6 prévu pour un équipement de recherches scientifiques en relation avec la Cité de l'Océan. Les études patrimoniales et paysagères réalisées avec l'Etat dans le cadre de l'AVAP ont donc validé le site sélectionné comme secteur à projet pour des raisons d'insertion et de paysage.

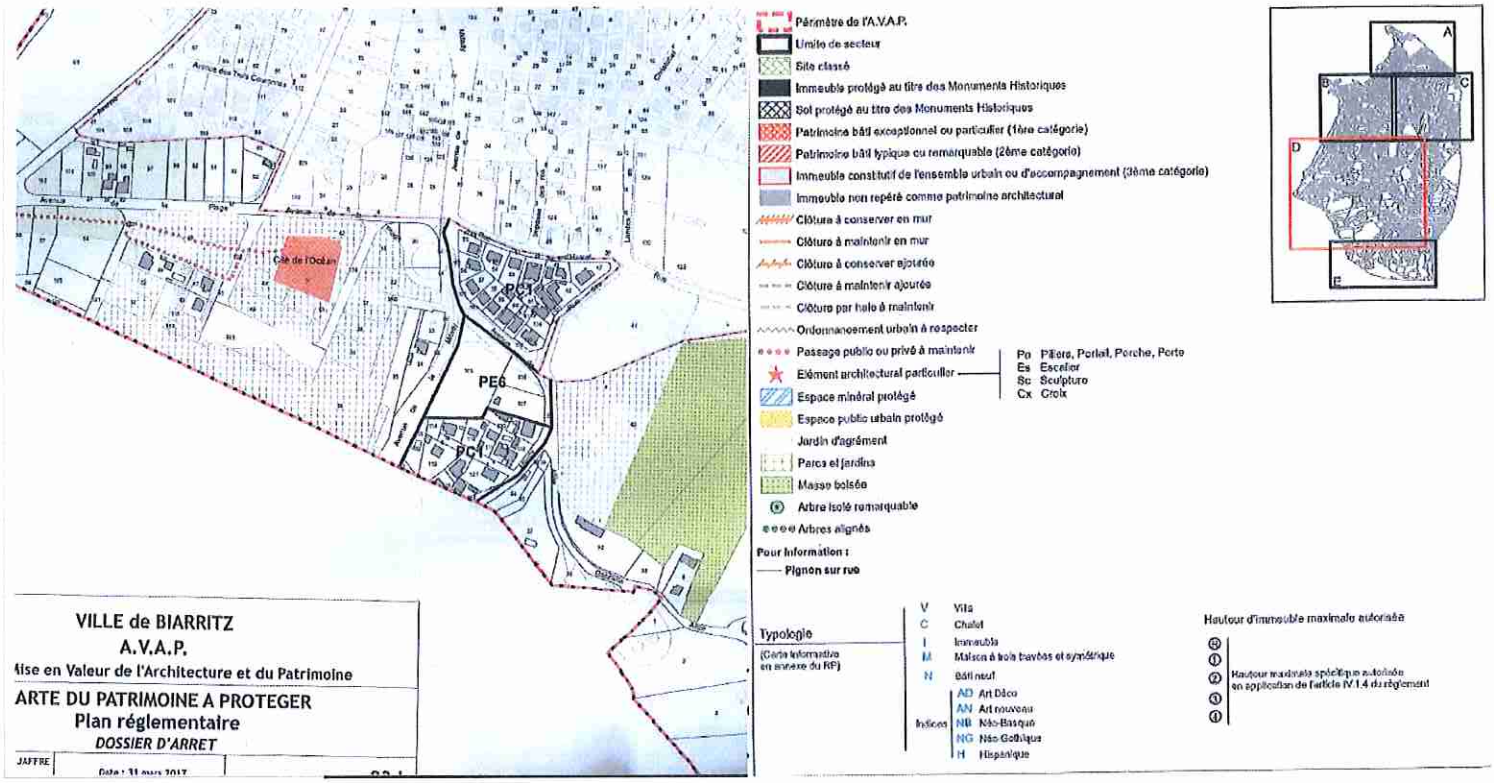

Sites mis en avant par l'enquête publique

Aguilera : Le projet d'aménagement d'Aguilera est un projet co-produit entre la ville, le Biarritz Olympique Pays Basque et le groupe Pichet. Il n'inclut pas d'outil technopolitain et sera constitué principalement de logements, de commerces et équipements sportifs.

Ametzondo : La zone d'Ametzondo est une zone à vocation commerciale, nullement destinée à accueillir des outils technopolitains à vocation de développement économique, de recherche, de formation, et n'offrant à ce jour pas de capacité de développement.

Le Forum : La zone du Forum est une zone à vocation commerciale, nullement destinée à accueillir des outils technopolitains à vocation de développement économique, de recherche et de formation. Aucune disponibilité foncière n'existe sur ce site.

La Halle Créative (Jalday / Saint-Jean-De-Luz)

La Halle Créative, située à Saint-Jean-De-Luz, constitue un des équipements totem d'une démarche plus globale centrée sur le design et la conception de produits notamment sur la glisse, les sports aquatiques et le nautisme. Elle s'inscrit également dans le cadre de la Technopole Pays Basque qui a vocation à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'accélérer le développement de filières d'excellence.

La Halle Créative est un projet en 3 phases.
La première phase, d'ores et déjà livrée, représente un espace de 1 500 m² accueillant :

- Un espace pépinière et projets pour l'accueil de startups, de porteurs de projets et d'entreprises innovantes ;
- Un FabLab pour apprendre à fabriquer soi-même ;
- Des capacités de développement et d'extension en continuité du site actuel ;

Les ambitions de ce projet sont :

- Attirer des start-ups et des activités à forte valeur ajoutée notamment des filières glisse, nautisme et sports aquatiques ;
- Relever les talents et accompagner les projets innovants dans un environnement productif ;
- Accueillir un accélérateur de start-up pour accompagner les start-ups dans leur phase de croissance ;
- Mettre à disposition une plateforme de prototypage essentiellement destinée aux professionnels afin d'accélérer le passage de l'idée à l'objet ;
- Conforter un pôle d'expertise sur les matériaux souples et les textiles techniques intelligents
- Développer des activités de conférences, séminaires, de formations, de business meeting…

L'ouverture du lieu est prévue avant la fin de l'année 2019.

La 2ème phase comprend l'aménagement d'espaces à commercialiser sous forme de 11 cellules industrielles de 198 à 830m².

La 3ème phase vise l'aménagement d'une halle technique. Sa vocation est cours de réflexion avec le Centre Européen des Textiles Innovants qui souhaite ouvrir une plateforme sur le territoire du Pays Basque.

TECHNOPOLE
PAYS BASQUE
Le concentré d'innovation

Annexe 2

NOTE INTERET GENERAL POLE D'EXCELLENCE SUR LE BIOMIMETISME MARIN

Schéma de Développement Economique et Schéma de Développement Universitaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté le 2 février 2019 à l'unanimité, le Schéma de Développement Economique qui vise à maintenir un développement équilibré en faveur de l'économie productive intégrant les nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales. Cette stratégie de développement s'appuie sur huit Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) au regard de leurs poids économiques et de leur potentiel développement mais également sur le modèle technopolitain comme locomotive de développement. Parmi les huit DAS identifiés, quatre sont engagés dans une dynamique de développement technopolitain au sein de la Technopole Pays Basque dont l'Economie Bleue. Le SDE est fourni en Annexe 2A

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté un Schéma de Développement Universitaire qui ambitionne de bâtir un « Campus Pays Basque » multi-sites capable d'accueillir près de 8000 étudiants à horizon 2022, véritable moteur socio-économique et culturel pour le territoire du Pays Basque. Pour cela, le Schéma prévoit notamment de favoriser les interactions entre les acteurs de l'innovation (laboratoires, centres de ressources, entreprises, etc.). Pour ce faire, 4 domaines ont été ciblés comme prioritaires au regard des acteurs déjà présents et du potentiel de développement dont les thématiques Environnement et Océan. De plus, cinq orientations stratégiques ont été définies pour répondre aux ambitions fixées dont la structuration des domaines prioritaires conjuguant Recherche, Formation et Innovation ainsi que la construction et l'optimisation d'un véritable campus universitaire multi-sites. Le SDU est fourni en Annexe 2Abis

Le projet de création d'un Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin constitue une des réponses aux ambitions des schémas de développement économique et universitaire de la CAPB. En effet, il constitue un outil technopolitain visant à favoriser les échanges entre les acteurs de la recherche, de la formation et du monde d'économique pour le développent d'activités innovantes en lien avec l'économie bleue.

Le modèle technopolitain du Pays Basque

Historiquement, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée dans un ambitieux programme de développement de pôles technopolitains, pourvoyeurs d'emplois et créateurs d'actifs matériels et immatériels, autour de secteurs d'activités d'excellence de ce territoire. A ce titre, la Technopole Pays Basque qui constitue en partie le cœur de la stratégie, doit jouer un rôle de locomotive dans le développement économique du territoire et des différentes filières.

Le modèle de la technopole permet le regroupement des activités d'un secteur économique d'excellence ayant recours à des solutions innovantes, associant les acteurs de la recherche,

de la formation, et des entreprises. L'objectif est de faciliter les transferts de technologie, la "fertilisation croisée" entre tous ces acteurs. Animation et mise en réseau des compétences, création d'entreprises innovantes, promotion du territoire sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine.

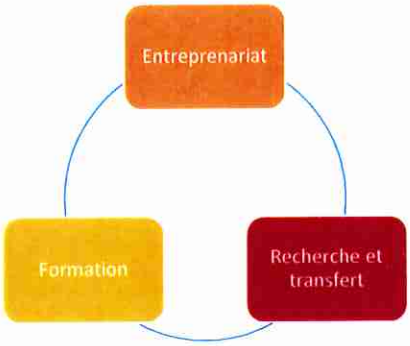

A ce jour, le projet de Technopole Pays Basque s'organise autour de 4 filières d'excellence ou 4 domaines d'activités stratégiques matures et ayant fait l'objet d'une labellisation du réseau Retis en 2018 :

- Industries et services numériques : Izarbel à Bidart ;
- Aerospace et matériaux avancés : Technocité à Bayonne ;
- Construction et aménagement durables Arkinova à Anglet ;
- Economie de l'Océan en cours de structuration.

Lien Technopole Pays Basque :
https://www.technopolepaysbasque.fr/fr.html

Présentation du projet de Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin

Contexte

Territoire marin dans son ADN, l'Agglomération Pays Basque a choisi de positionner au cœur de son projet technopolitain l'économie bleue en tant que filière d'excellence. S'appuyant sur des secteurs traditionnels et historiques tels que la pêche mais également sur des approches émergentes comme le biomimétisme marin, l'ambition portée par la CAPB est de conforter et favoriser le développement de cette économie, en structurant la filière Océan à l'échelle du Pays Basque. Pour ce faire, la collectivité met en place une offre d'outils, d'équipements à destination des acteurs de la filière. L'objectif est d'encourager l'émergence d'activités économiques, de recherche et de formation en renforçant notamment l'environnement technologique de cet écosystème.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CPAB) a souhaité évaluer précisément le potentiel du biomimétisme comme levier de la croissance bleue dans le Pays Basque. L'étude menée a prouvé l'intérêt du biomimétisme marin pour le territoire Pays Basque, la présence d'un tissu académique et économique propice et favorable au développement de cette approche et le positionnement différentiant pour le territoire d'un pôle de compétences sur le biomimétisme marin.

Parallèlement, la CAPB s'est impliquée avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le CEEBIOS dans la co-animation du groupe de travail régional sur le biomimétisme matin. Elle a également contribué très largement au rapport dédié publié en 2018. (Rapport en Annexe 2B)

Par ailleurs, la CAPB est partenaire de la chaire de recherche MANTA centrée sur le développement de matériaux bio-inspirées à partir de ressources marines portée par l'UPPA en partenariat avec des acteurs économiques du territoire et lancée en décembre 2018.

https://e2s-uppa.eu/en/research/chairs-of-excellence/manta-marine-materials.html
https://www.technopolepaysbasque.fr/fr/4-sites-technopolitains/ocean-start/actualite/une-chaire-dediee-aux-biomateriaux-inspires-de-locean-a-anglet.html
Article du Sud-Ouest en Annexe 2C.

Objectif du projet
Le projet de Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin vient consolider cette offre en remplissant des fonctions/missions aujourd'hui non couvertes sur le territoire.

Ce projet est issu d'une réflexion et d'une dynamique partenariales initiées deux ans auparavant autour de la Croissance Bleue et du Biomimétisme regroupant :

- la Région Nouvelle-Aquitaine, collectivité pionnière dans la promotion du biomimétisme comme levier de croissance ;
- l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre du programme E2S lauréat de l'appel d'offres I-SITE issu des Programmes d'investissement d'avenir de l'Etat ;
- le Centre Européen d'Excellence sur le Biomimétisme Marin fondé en 2014.

Le pôle d'excellence sur le biomimétisme marin, se veut :

- un centre d'innovation et de recherche ;
- un lieu de créativité et d'innovation autour de l'économie de l'océan.

Lieu hybride d'innovation ouverte, s'y côtoieront des équipes de recherches, des entreprises, des porteurs de projets, des étudiants au sein d'un bâtiment biomimétique tourné vers l'océan.

Pour rappel, le biomimétisme désigne un processus d'innovation et une ingénierie qui consiste à s'inspirer du vivant pour développer des solutions en répondant aux grands enjeux environnementaux (biodiversité, économie d'énergie, matériaux, eau…).

Ce bâtiment, accueillera le pôle d'excellence sur le biomimétisme marin constitué de :

- l'IPREM Océan (Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux), à savoir près de 40 enseignants – chercheurs et techniciens :
  - les laboratoires et activités de recherche de l'IPREM en lien avec l'Océan,
  - la chaire de recherche MANTA sur le développement de biomatériaux bio-inspirés des ressources marines portée par l'IPREM en partenariat avec la CAPB, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Laboratoires de Biarritz, Lees et le Comité des Pêches 64-40 ;
- des espaces projets destinés aux étudiants du Master Matériaux bio-inspirés de l'UPPA et aux équipes projets d'entreprises ;
- un centre de compétences et de ressources sur le biomimétisme marin et la biodiversité marine animé par le Centre Européen d'Excellence du BIOmimétisme de Senlis qui installera sa branche marine ;
- une pépinière d'entreprises.

En vue de la mise en œuvre du projet de pôle d'excellence sur le biomimétisme marin à Biarritz, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité établir un partenariat durable avec le CEEBIOS. Les enjeux de celui-ci sont :

- Faire du pôle d'excellence sur le biomimétisme marin à Biarritz la référence mondiale sur cette thématique en termes de compétences, de connaissances et de savoir-faire ;

- Accélérer le développement des activités économiques et académiques sur le biomimétisme marin au Pays Basque ;
- Assoir le biomimétisme comme levier de croissance auprès du monde économique sur le territoire régional

Il se traduit notamment par le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Recherche et Innovation du CEEBIOS et le développement d'une offre d'accompagnement dédiée sur le biomimétisme marin au Pays Basque.

Enjeux du projet

Ce projet représente une opportunité/opération unique pour le Pays Basque au regard de :

- son contenu unique puisqu'il réunit dans un même lieu des acteurs de la recherche, de la formation et du monde économique avec :
  - plus de 40 personnels de recherche issus de l'IPREM s'installant sur le territoire,
  - une nouvelle formation unique en France à destination des étudiants du territoire et d'ailleurs,
  - un centre de ressources reconnu nationalement sur le biomimétisme, le CEEBIOS ;
- son contenant, biomimétique et innovant, impliquant :
  - d'atteindre des objectifs fortement ambitieux en termes de durabilité et de régénération (gestion de l'énergie et de l'eau, utilisation de matériaux locaux, biosourcés, recyclés, etc.) ;
  - de proposer des process innovants bio-inspirés et/ou bio-conçus pour atteindre ses objectifs ;
  - de positionner les futurs usagers au cœur de la réflexion notamment en phase conception pour designer un bâtiment répondant aux objectifs de synergies, de collaborations et de rencontres entre les différents acteurs présents.

(Fiche descriptive du projet de Bâtiment en Annexe du dossier d'enquête)

Les objectifs biomimétiques de ce bâtiment constituent un défi pour sa conception. La maîtrise d'œuvre doit proposer des méthodologies de conceptions et des solutions biomimétiques pour répondre aux objectifs du maitre d'ouvrage d'une architecture innovante et environnementalement responsable.

Pour ce faire, par délibération en date du 18 décembre 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a validé le lancement du dialogue compétitif pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'opération Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz. La CAPB souhaite se fixer des objectifs très ambitieux pour cette opération en termes d'exemplarité environnementale et de conception innovante et biomimétique. Plus qu'un bâtiment à énergie positive ou passif, le maître d'ouvrage souhaite mettre en œuvre un bâtiment régénératif qui rend des services écosystémiques à son environnement.

. Ces services peuvent être répertoriés en 4 grandes catégories :

- Services d'approvisionnement : matières premières, énergie, eau, etc.
- Services de régulation : régulation du climat, purification, prévention des perturbations, etc.
- Services de support : sol, maintien des espèces, cycle nutritif, etc.
- Services culturels : bien-être, santé, esthétique, etc.

Afin de tendre vers un bâtiment régénératif, la CAPB souhaite s'appuyer sur la grille d'évaluation de la certification Living Building Challenge™ (LBC). Celle-ci est la norme de performance environnementale la plus rigoureuse du secteur la construction et du bâtiment.

Créée par l'International Living Future Institute™ (ILFI), elle s'applique à toutes les échelles de l'aménagement et encourage l'industrie à se tourner vers des bâtiments « Vivants », qui fonctionnent avec autant de propreté, de beauté et d'efficacité que la nature elle-même. Pour réussir leur certification, les projets doivent se conformer à une série d'exigences ambitieuses, incluant l'objectif Net Zéro en matière d'eau et d'énergie.

Présentation des partenaires du projet et futurs occupants du bâtiment

- **L'IPREM** : L'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux (IPREM) regroupe actuellement plus de 200 chercheurs principalement sur son site palois. Ils s'intéressent au développement de connaissances fondamentales en physico-chimie, chimie analytique et microbiologie, en relation avec des applications concernant la structure du vivant, la gestion de l'environnement et les propriétés fonctionnelles de différentes classes de matériaux. L'IPREM installera au sein du bâtiment ses activités de recherche en lien avec les matériaux bio-inspirés et l'océan soit une quarantaine d'enseignants-chercheurs, chercheurs et techniciens dont une dizaine de permanents.
  Parmi eux, s'installera la chaire de recherche MANTA qui vise au développement de biomatériaux bio-inspirés des ressources marines en partenariat avec la CAPB, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Laboratoires de Biarritz, Lees et le Comité des Pêches 64-40 ;

- **L'Université de Pau et des Pays de l'Adour** est un établissement supérieur français multi-sites qui regroupe plus 12 000 étudiants autour de trois collèges :
  - Etudes Européennes et Internationales,
  - Sciences Sociales et Humanités,
  - Sciences et Technologies pour l'Energies et l'Environnement (STEE) ;

  Le projet de Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin accueillera au sein du collège STEE, le premier Master français dédié aux Matériaux Bio-inspirés. Celui-ci sera pluridisciplinaires et impliquera l'intervention de plusieurs universités régionales. Il mettra en œuvre de nouvelles approches de formation.

- Le **CEEBIOS** (Centre Européen d'Excellence du BIOmimétisme de Senlis) répond aux recommandations émises par le Commissariat Général du Développement Durable en 2012, et celles du Conseil Economique Social et Environnemental en 2015 pour la structuration et mise en œuvre d'une feuille de route nationale du biomimétisme. Par son rôle de réseau, d'interface et d'accompagnement de projets de R&D innovants, le CEEBIOS vise à catalyser la richesse des compétences nationales du monde académique, de l'enseignement et de la R&D industrielle. Fondé notamment par trois pôles de compétitivité (MATIKEM, Uptex et IAR), l'association CEEBIOS fédère déjà 15 grands groupes industriels tels qu'Eiffage, ICADE, Renault, L'Oréal, LVMH, Corning, Engie, EDF, RTE ainsi que de nombreuses PMEs et plusieurs acteurs industriels et universitaires manifestant leur volonté de s'engager dans cette voie sur des enjeux à fort enjeu sociétal : éco-matériaux innovants, chimie verte, gestion de l'énergie et de l'eau, économie circulaire et nouveaux modèles agricoles.
  Le CEEBIOS dispose en 2019 d'un effectif de 10 personnes constitué essentiellement d'ingénieurs et doctorants. Il gère un budget d'1 million d'euros financé à 75% par des prestations externes, 10% de cotisations et 15% de subventions.

  Le CEEBIOS, au sein du bâtiment, animera et gérera un centre de compétences et de ressources sur le biomimétisme marin et la biodiversité marine. Il aura pour objectif d'acquérir des connaissances et des données sur la biodiversité marine. Il devra également

accompagner les porteurs de projets et entreprises du territoire sur la thématique du biomimétisme marin en lien avec les acteurs de la recherche présents sur le site.

Rapport d'activités 2018 du CEEBIOS en Annexe 2B

ANNEXE 2A

Communauté d'agglomération PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE
Elkargoa

Schéma de Développement Économique

Avant-propos

Édito du Président

©C.A.P.B/ZStudio

Jean-René ETCHEGARAY
Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque

Le développement économique constitue aujourd'hui une politique publique socle du projet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. C'est le cœur fondateur de notre institution !

Le Schéma de Développement Economique que nous avons élaboré, traduit ainsi notre volonté de disposer d'un cadre d'action qui fasse le choix d'un équilibre entre activité productive et activité résidentielle, qui permette d'offrir les conditions de développement aux entreprises en matière de foncier, d'innovation, de financement, ... Ceci au service d'un objectif essentiel : assurer le maintien et la création d'emplois qualifiés, diversifiés, sur l'ensemble du territoire.

Il n'y a pas d'emploi sans entreprises !

En partenaire privilégié de l'entreprise, nous considérons la défense de l'emploi comme une priorité majeure. Si ce domaine demeure du ressort de l'Etat et du Service Public à l'Emploi, nous nous devons d'agir, dans un objectif qui permette à chacun de trouver et d'améliorer son emploi.

Et même si notre territoire Pays Basque bénéficie d'un taux de chômage historiquement inférieur aux moyennes nationales ou régionales, notre volonté dans ce domaine doit être sans faille : l'emploi est notre grande ambition !

Au-delà de notre stratégie de développement économique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a fait le choix d'agir avec plus d'efficacité sur la création d'emplois et dans la lutte contre le chômage, par une politique ambitieuse de la formation et de l'enseignement supérieur qui ambitionne de passer de 6 000 étudiants à 10 000 étudiants à horizon 2025, mais également par un accompagnement à l'insertion par le soutien à des dispositifs spécifiques (Mission Locale Pays Basque, et ouverture prochaine d'une Ecole de la 2ème chance sur notre territoire).

Avec la création de la Communauté Pays Basque, nous nous sommes donné les moyens de tenir ces objectifs. C'est dans l'action que nous traduirons en résultat nos ambitions. Ensemble, agissons de toutes nos forces !

Jean-René Etchegaray

Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Mot des Vice-présidents

Le Pays Basque, à l'instar des autres territoires de l'Hexagone, doit faire face à de nombreux défis en termes de développement économique : renforcement et diversification du tissu d'entreprises, innovation, foncier à vocation économique, emploi, formation professionnelle, ... dont les réponses se doivent d'intégrer les nouvelles aspirations sociétales (développement durable, cohésion sociale, cadre de vie, ...) ; et ce, dans un contexte économique général instable, marqué par des phénomènes de crise durable et de concurrence territoriale forte, dominée par les grandes métropoles.

Ces défis interrogent nécessairement l'action publique, d'autant que le récent grand chamboulement territorial initié par l'Acte III de la décentralisation, a redéfini les responsabilités en matière de développement économique, en consacrant le binôme Région/Agglomération.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (C.A.P.B.), deuxième agglomération de la Région Nouvelle-Aquitaine par son poids économique, se devait de se doter d'une vision prospective de son développement économique et d'affirmer ses ambitions en termes de stratégie et de leviers d'actions à court et moyen termes.

À travers ce schéma, la C.A.P.B. souhaite donc affirmer une nouvelle politique économique au service des entreprises et des territoires, qui fait le pari d'un modèle de développement fondé sur l'économie productive, les filières d'excellences, le modèle technopolitain et l'innovation. La C.A.P.B. ambitionne également d'encourager l'expérimentation locale et les initiatives qui font la force et la richesse de notre territoire, tout en relevant les défis sociétaux majeurs, et notamment la préservation des ressources et de l'environnement.

Ainsi, en se fixant un cap et une stratégie de développement économique, l'Agglomération Pays Basque affirme son positionnement d'acteur de premier plan aux côtés des entreprises, avec comme maîtres mots simplification, efficacité, réactivité et proximité.

Pour autant, la C.AP.B. a pleinement conscience que le développement économique de son territoire passera également par la mise en cohérence de son action avec celles des autres acteurs de l'écosystème économique et territorial du Pays Basque ; au premier rang desquels, la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette perspective suppose de repenser nos modalités de gouvernance économique, de revisiter et de partager nos dispositifs d'intervention et de pilotage stratégique réciproques, d'optimiser et de mutualiser nos dispositifs d'intervention opérationnelles et d'évaluation.

Au-delà de sa dimension de porter à connaissance, ce schéma a vocation à être mis en partage et en discussion avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de lui permettre de répondre, au mieux, aux besoins des entreprises, à la création d'emplois et de valeur ajoutée, au développement et à l'attractivité du territoire pour les 10 ans à venir.

©C.A.P.B.

Sylvie DURRUTY
Vice-présidente en charge de l'Economie et de l'innovation

©P.Tohier/Photomobile

Michel ETCHEBEST
Vice-président en charge de l'Economie et du développement des territoires, agriculture

Sommaire

1-Rôle & position :

"L'Agglomération, acteur central au service des entreprises du Pays Basque"

1.1 - Le développement économique, A.D.N. des Communautés d'Agglomération
1.2 - Assurer un rôle central dans le développement économique du territoire Pays Basque
1.3 - Un Schéma de Développement Économique au service des entreprises et du territoire Pays Basque

2-Diagnostic & enjeux :

"L'économie du Pays Basque, une véritable dynamique mais aussi des enjeux et des risques pour le territoire"

2.1 - Une dynamique économique portée par deux moteurs de développement
2.2 - Un modèle de développement sous tension
2.3 - Une trajectoire économique du territoire qui interroge

3-Leviers & stratégie :

"Une action publique résolument orientée en faveur d'une économie productive"

3.1 - Le pari d'un développement équilibré en faveur de l'économie productive ...
3.2 - ... qui intègre les nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales
3.3 - Une spécialisation fondée sur 8 Domaines d'Activités Stratégiques (D.A.S.)
3.4 - Le modèle technopolitain comme locomotive du développement
3.5 - « l'Hybridation » comme logique d'action économique

4-Principes & axes opérationnels :

"7 axes opérationnels au service du développement économique du Pays Basque"

4.1 - Accélérer la structuration des filières au travers des D.A.S et du projet technopolitain
4.2 - Faire du Pays Basque un « Territoire Artisanat & Industrie du futur »
4.3 - Inscrire l'innovation dans l'ADN de son modèle de développement économique
4.4 - Accompagner l'entreprenariat du Pays Basque sous toutes ses formes
4.5 - Construire une offre foncière et immobilière permettant de garantir le développement des entreprises
4.6 - Anticiper les transitions et garantir un projet responsable
4.7 - Favoriser le développement des grands équipements métropolitains

5-Acteurs & gourvernance :

"L'agglomération, acteur et animateur de proximité du développement économique"

5.1 – Un partenariat privilégié Région / Agglomération à structurer et consolider
5.2 - Une Agglo, 4 fonctions
5.3 – Un écosystème local riche à fédérer et animer
5.4 – De nouvelles modalités de gouvernance pour un développement économique au plus près des besoins

1 | Rôle & position

"L'Agglomération, acteur central au service des entreprises du Pays Basque"

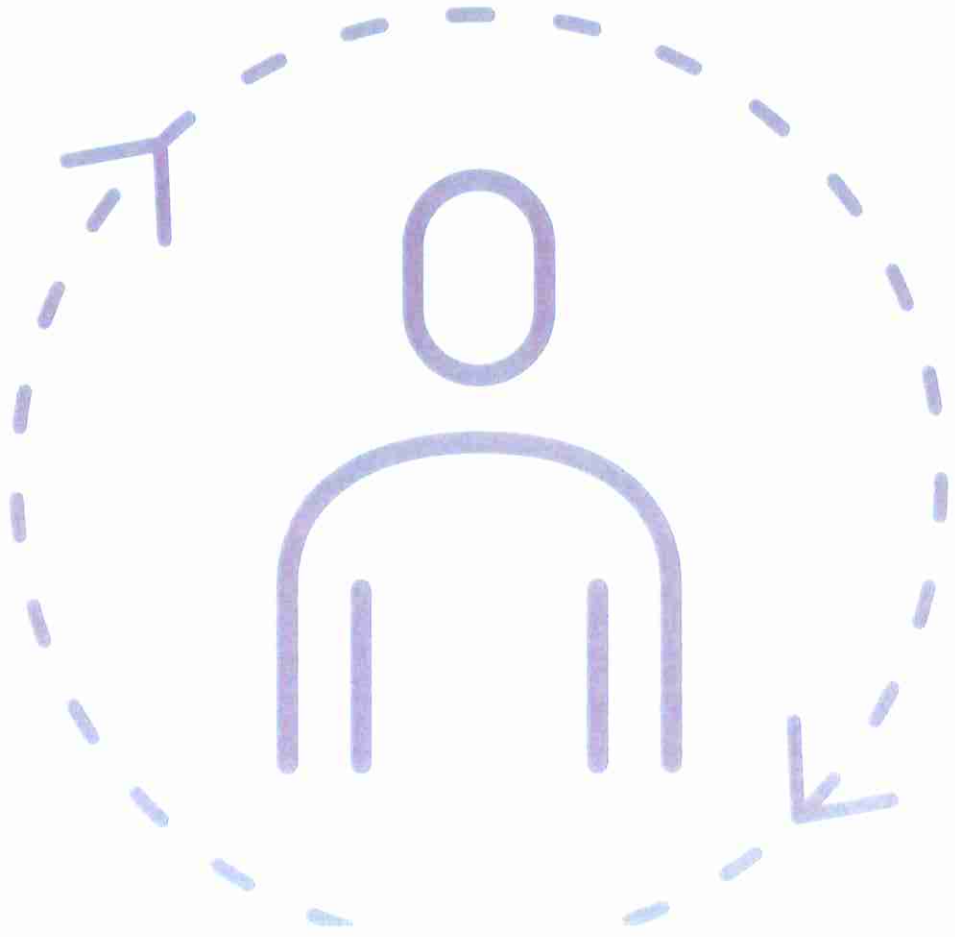

1.1 - Le développement économique, A.D.N. des Communautés d'Agglomération

▶ La compétence développement économique, composante fondamentale des agglomérations et de leur action

Compétence obligatoire pour toutes les catégories de communautés et par conséquent, des agglomérations, l'action économique des agglomérations s'est traduite, de manière constante depuis ces vingt dernières années, par une montée en puissance et une diversification de leurs champs d'intervention (innovation, enseignement supérieur, ...) et de leurs programmes d'actions.

C'est ainsi qu'au-delà de l'offre d'accueil « physique » des entreprises (zones d'activités, parcs industriels, pépinières, incubateurs...), et la mise à disposition des services supports inhérents à leur développement (réseaux, voiries, plan de déplacement employés, ...), les agglomérations n'ont eu de cesse de compléter leur palette d'interventions (soutien aux actions collectives locales, appui aux créateurs, animation de filières ou de clusters, ...).

L'étude de l'A.d.C.F. « Regards sur les stratégies et actions économiques locales », a mis en lumière l'exercice de la compétence développement économique qui se structure essentiellement autour de 9 domaines d'interventions principaux :

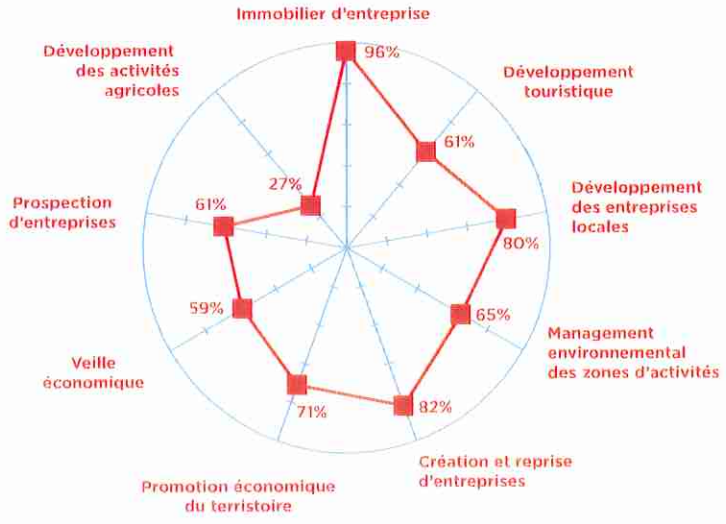

Typologie des actions économiques des agglos
(source : « Regards sur les stratégies et actions économiques locales - A.D.C.F. - 2015) »

▶ Le développement économique, champ d'intervention historique de l'action publique en Pays Basque

162 zones d'activités, 4 sites technopolitains dont un en cours de structuration, 12 pépinières, 4 centres de transfert technologique, plusieurs centaines de dossiers soutenus dans le cadre des démarches collectives de modernisation de l'artisanat et du commerce, des démarches de reconversion économique, des dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprises, un observatoire dédié à l'immobilier d'entreprise et un autre à l'économie et l'emploi, la création et la gestion de 8 offices de tourisme intercommunaux, ... ces quelques exemples suffisent à attester à eux seuls d'une prise de conscience à la fois forte et ancienne et de l'action de l'Intercommunalité du Pays Basque en faveur du développement économique depuis ces vingt dernières années.

1.2 - Assurer un rôle central dans le développement économique du territoire Pays Basque

▶ Un rôle et une responsabilité confortés par l'acte III de la décentralisation

En supprimant la clause générale de compétence pour les Départements et les Régions, la loi NOTRe de 2015 a réparti et clarifié les responsabilités en faisant de la Région et des Intercommunalités, les deux niveaux institutionnels de référence en termes de développement économique.

La loi NOTRe a en outre étendu le champ des compétences économiques des intercommunalités en leur confiant :

- la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme intercommunaux,
- la politique locale du commerce et les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) prévoit que :

- **Les Régions** sont responsables de la définition des orientations en matière de développement économique (art. 2 de la loi NOTRe), à travers notamment la définition du SRDEII, élaboré en collaboration avec les EPCI
- **les Communautés d'Agglomération** sont compétentes en matière :
  - de développement économique ;
  - de promotion du tourisme et création d'offices du tourisme.
- les Départements restent compétents de manière dérogatoire en matière de tourisme, de l'agriculture et de la forêt.

Au-delà de prévoir une extension de leur champ d'intervention, le nouveau cadre juridique instauré par la loi NOTRe affirme, plus que jamais, le rôle fondamental des agglomérations en termes d'ancrage territorial du tissu économique.

▶ Un engagement fort et partagé à la création de la C.A.P.B.

L'Agglomération Pays Basque a été *«imaginée et conçue comme une plus-value capable de dégager des réponses collectives au développement du Pays Basque et de conduire des politiques publiques ambitieuses»*. (source : Projet pour une communauté d'agglomération - Propositions issues des 8 ateliers de travail de Hasparren - 2016).

De manière plus précise, les travaux conduits dans les différentes phases de préfiguration de la création de la C.A.P.B. ont permis d'esquisser un premier niveau d'attendus en termes d'intervention de la future collectivité en matière de développement économique.

Axes d'Interventions de la future Agglomération en matière de développement économique:

- Définir un cadre stratégique en matière de développement économique
- Assurer la création et l'aménagement de zones d'activités à vocation économique;
- Accompagner l'innovation et structurer les filières d'excellence;
- Soutenir le développement des entreprises ;
- Assurer la gestion et le soutien aux grands équipements métropolitains;
- Assurer le lien avec les problématiques d'emploi et de formation;
- Soutenir l'artisanat et le commerce.
- Agir en faveur du maintien et du développement des activités agricoles et agro-alimentaires

(source : Propositions issues de l'atelier Economie - Processus des Ateliers de travail d'Hasparren - C.E.P.B. -2016)

▶ Un changement d'échelle qui offre de nouvelles perspectives

Une population de plus de 300 000 habitants, une superficie de 3 000 km², des caractéristiques territoriales où se mêlent littoral et montagne, espaces urbains et zones rurales, ..., un budget de 40 M €, un prisme de compétences large qui lui confère une position institutionnelle, la C.A.P.B. se retrouve «naturellement» au croisement des principaux enjeux du territoire et par là même, devient un échelon d'intervention de l'action publique stratégique de premier plan.

Ses caractéristiques «XXL» offrent à la C.A.P.B. une place centrale dans le paysage de la grande Région Aquitaine - Limousin- Poitou-Charentes, et par là-même, de nouvelles opportunités de dialogue avec les autres collectivités, au premier rang desquelles, la Région.

▶ Une obligation de résultat pour la C.A.P.B.

La création de la C.A.P.B. a suscité une attente, à la fois forte, légitime et prégnante de la part des habitants, des entreprises et des territoires. Du fait de sa capacité d'investissement, ses modes d'intervention (animation, appels à projet...), les grands projets qu'elle porte, la C.A.P.B. se doit d'être en capacité d'initier une impulsion nouvelle pour le territoire et ses entreprises.

Pour relever ce défi, l'Agglomération veut intensifier son action en direction des entreprises et des territoires et jouer un rôle moteur en faveur du développement économique. Dans cette perspective, la C.A.P.B. souhaite aujourd'hui affirmer, expliciter et partager sa stratégie au travers d'un projet politique fort, son Schéma de Développement Économique.

1.3 - Un Schéma de Développement Économique au service des entreprises et du territoire Pays Basque

▶ Une traduction de notre vision, de notre volonté et de notre engagement en faveur du développement économique du Pays Basque

La volonté politique forte exprimée par les élus communautaires de placer le développement économique au cœur de l'action de l'Agglomération a conduit la C.A.P.B. à vouloir se doter d'une stratégie de développement économique à court et moyen termes.

A ce titre, le Schéma de Développement Économique de la C.A.P.B. a pour ambition de traduire, d'expliciter et de programmer l'engagement de la Communauté en faveur du développement économique et de l'emploi de son territoire.

De manière concrète, ce schéma vise prioritairement à répondre aux besoins des entreprises et du tissu économique local sur l'ensemble de son territoire. Il ambitionne également d'impulser de nouvelles dynamiques porteuses d'effets de levier importants en matière d'emploi ou de croissance, d'innovation ou bien encore de soutien au tissu productif.

Dans cette perspective, ce schéma doit concourir au renforcement du rôle de la C.A.P.B. en tant qu'investisseur de premier niveau, d'aménageur de son territoire et à ce titre, de garant des équilibres de ce dernier.

Au travers de sa stratégie de développement économique, la C.A.P.B. souhaite également faire valoir et inscrire ses ambitions au sein des grandes orientations stratégiques régionales, afin de mieux articuler sa politique économique avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Enfin, au travers de ce document, la C.A.P.B. affirme également le rôle qu'elle souhaite désormais incarner, en termes de «chef d'orchestre» du développement économique local.

©Côté Sud Photo

Une dimension stratégique et programmatique pour guider l'action publique de la C.A.P.B.

Le Schéma de développement Économique de la C.A.P.B. se veut une véritable «feuille de route» servant à présenter, expliciter et faire partager ses choix en matière de stratégie, d'orientations et d'actions en matière économique.

A ce titre, ce document se propose de :

- poser les éléments de contexte, de problématiques et d'enjeux en matière économique pour le Pays Basque : caractéristiques socio-économiques, forces et faiblesses, avantages comparatifs, singularités, perception et attractivité, ... ;
- formaliser les ambitions politiques et les grandes orientations stratégiques que souhaitent porter les élus de la C.A.P.B. en termes de développement économique pour le territoire Pays Basque ;
- présenter les leviers et les axes d'interventions amenés à structurer l'action économique de la C.A.P.B. dans les prochaines années et leurs déclinaisons opérationnelles ;
- esquisser les modalités d'une nouvelle gouvernance entre les différentes parties prenantes de la stratégie économique (Région, organisations professionnelles et paritaires, Chambres consulaires, établissements d'enseignement supérieur, ...).

Ni plan rigide, ni simple vision, cette stratégie pourrait constituer un véritable cadre d'actions partagé qu'il conviendra d'actualiser régulièrement en fonction des évolutions de l'environnement économique et social et de l'expérience acquise tout au long de sa mise en œuvre.

Nota bene : ce Schéma ne traite pas volontairement des aspects relatifs à l'agriculture, au tourisme et ceux relatifs au commerce de proximité, qui seront traités ultérieurement dans le cadre de démarches spécifiques propres à chacun de ces thèmes.

2 Diagnostic & enjeux

"L'économie du Pays Basque, une véritable dynamique mais aussi des enjeux et des risques pour le territoire"

2.1 - Une dynamique économique portée par deux moteurs de développement

▶ Un tissu économique historiquement productif, concentré sur des secteurs de niche à forte valeur ajoutée

Historiquement, le Pays Basque s'est caractérisé par une grande et forte diversité d'activités, de compétences et d'emplois liés au moteur productif (agriculture, industrie, ...). Encore aujourd'hui, l'économie dite « productive » conserve un poids local important au Pays Basque en raison, notamment, de la présence :

- de nombreuses filières : aéronautique/spatiale, numérique, écoconstruction, ... ;
- d'un certain nombre d'équipements majeurs (port, aéroport, ...) ;
- d'un système d'enseignement et de formation performant en constant renforcement depuis ces dernières années ;
- de secteurs structurés en clusters ou grappes d'entreprises, organisés à l'échelle du Pays Basque, parfois de l'Aquitaine : la glisse (EuroSIMA), le BTP (CREAHD), l'agroalimentaire (Uztartu), le Tourisme (GOazen), les métiers de la chaîne graphique (Silographic), la santé (Osasuna), le numérique (Pays Basque Digital).

▶ Une économie structurée autour de 2 piliers et 9 secteurs

Il résulte donc de la dynamique socio-économique du Pays Basque, un système qui s'appuie sur deux piliers d'activités historiquement ancrées sur notre territoire :

- un pilier productif, qui fédère les secteurs de l'industrie dont l'aéronautique, la mécanique et la robotique, de l'agriculture et la pêche, de l'agroalimentaire, du numérique, des transports et de la santé...

- un pilier résidentiel, constitué du BTP, du commerce et des services et du tourisme, qui s'est développé en lien avec la forte attractivité du territoire (littoralisation, cadre de vie et environnement, proximité transfrontalière, ...).

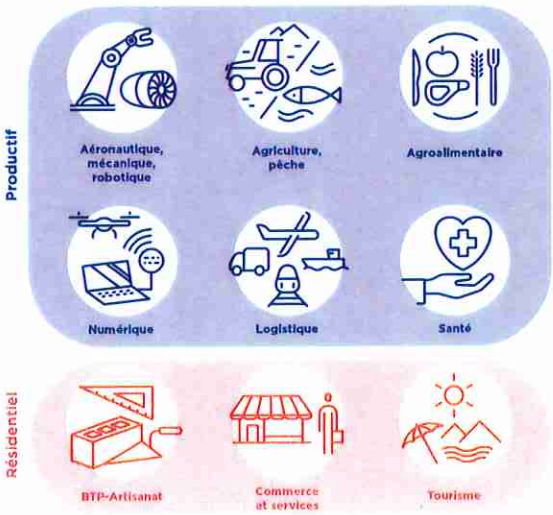

Les 9 secteurs d'activités structurants du Pays Basque

Un profil économique «classique» caractérisé cependant par de vraies singularités

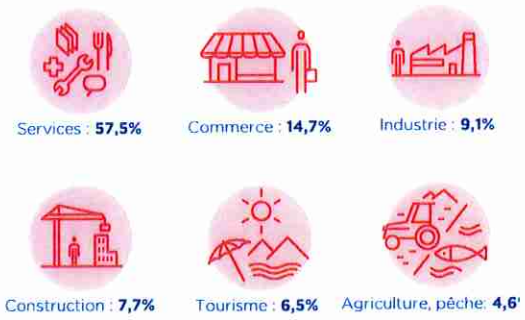

Répartition des emplois par activités
(source : INSEE - SIRENE 2017)

Largement dominée par le secteur des services (56%), la structure économique du Pays Basque s'apparente à celle du tissu économique régional et national.

Cependant, l'économie du Pays Basque se caractérise également par un certain nombre de singularités comme une présence encore significative du monde agricole (en nombre d'établissements) et de celui de l'industrie (en nombre d'emplois).

Au-delà de la structure même de son économie, le Pays Basque se singularise par une dynamique continue qui en fait un de ses marqueurs les plus significatifs :

- une croissance ininterrompue du nombre d'entreprises (+ 16 % entre 2012 et 2017),
- une augmentation soutenue du nombre d'emplois (+ 7 % entre 2012 et 2017),
- un taux de pérennité des entreprises élevé (82 % des établ. créés en 2014 actifs en 2017),
- une dynamique de création d'entreprises forte (ratio immatriculations / radiations de 1,98),
- un taux de chômage en deçà des moyennes régionales et nationales (8,7 % au 4 ° tri. 2016 contre 9,3 au niveau régional et 9,7 au niveau national).

2.2 - Un modèle de développement sous tension

Un territoire confronté aux grands enjeux structurels de l'Economie

Malgré cette «bonne santé» générale, le Pays Basque, à l'instar de la plupart des territoires de l'hexagone, doit faire face à un certain nombre d'enjeux, liés aux grands cycles conjoncturels nationaux, et qui concernent tour à tour :

- L'activité agricole : recul constant de la part de l'activité agricole, perte tendancielle de SAU et du nombre d'agriculteurs ;
- L'industrie : compétitivité, accès à la ressource humaine qualifiée, accès à l'innovation, acceptabilité des populations, ...
- Le marché du travail : difficultés récurrentes de recrutement, d'adéquation de l'offre de formation, freins pour maintenir et attirer les nouveaux talents ;
- La reprise d'entreprises : plus de 50 % des chefs d'entreprises âgés de plus de 55 ans à l'horizon 2022, enjeu de la transmission d'entreprises et de la pérennisation de la richesse et de la variété du tissu économique ;
- Le foncier économique : rareté des surfaces à vocation économique, pression résidentielle et inflation du prix du foncier, offre concurentielle des territoires voisins, en particulier ceux du Sud des Landes ;
- Les déséquilibres territoriaux : en lien avec l'urbanisation constante des populations, les activités économiques ont eu tendance à se concentrer sur certains territoires (50% des établissements au sein du pôle territorial Côte Basque Adour).

▶ Un risque avéré d'hyper-résidentialisation de l'économie

Si la part des activités «productives» reste encore prégnante, le tissu économique du Pays Basque est néanmoins largement structuré par des opérateurs liés à la satisfaction des besoins de proximité des populations (métiers de bouche, métiers artisanaux, etc.), qu'elles soient résidentes ou de passage. A l'heure actuelle, le poids de cette économie représente à lui seul près des 2/3 des établissements et de l'emploi du Pays Basque.

Si cette prédominance d'économie « présentielle » n'est pas en soi propre au territoire Pays Basque, l'intensité des phénomènes observés en fait une caractéristique singulière de son économie en comparaison de territoires de même rang, comme l'avaient démontré les travaux de «l'Oeil» dans le cadre des travaux du Bilan Prospectif de l'A.C.B.A. (2013)

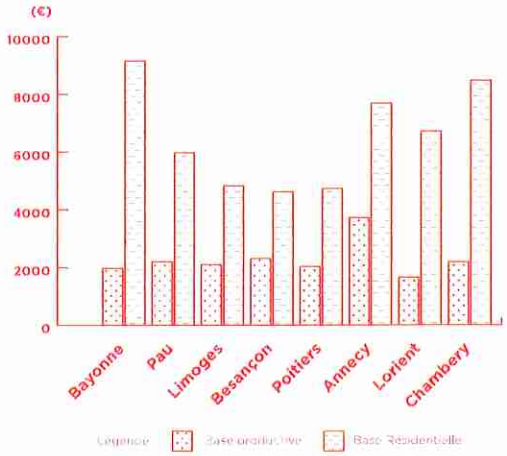

Structure des bases économiques des aires urbaines comparables
(source : Bilan Prospectif de l'A.C.B.A. 2013)

Il résulte de cette situation une remise en cause profonde de la structure socio-économique «historique» du Pays Basque, en termes d'équilibres entre les différents secteurs d'activités.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les éléments de prospective actuels laissent présager un renforcement de cette tendance. En effet, les phénomènes de littoralisation et de métropolisation des populations conduisent ces dernières à se concentrer et par là même, à concentrer leurs activités sur les territoires à forte attractivité. Les aménités naturelles, culturelles et environnementales du Pays Basque, le prédisposent, à l'instar de ce qu'il a connu depuis ces vingt dernières années, à un tel scénario de développement ; au risque de connaître une hyper-résidentialisation de son économie.

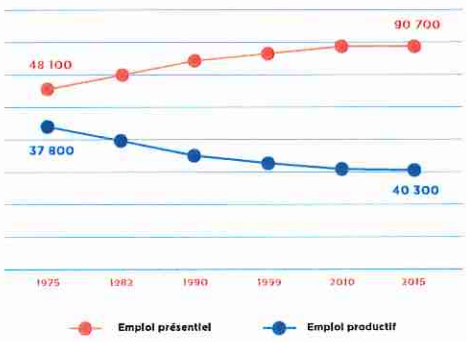

Évolution de l'emploi au Pays Basque par moteur économique
(Source : AUDAP)

2.3 - Une trajectoire économique du territoire qui interroge

▶ Quel modèle de développement à long terme ?

Malgré l'indéniable contribution qu'il apporte à la croissance d'un territoire, le développement résidentiel ne peut être le seul moteur de son développement. Porté à l'excès, il compte des effets pervers : il repousse certaines activités économiques, génère des emplois précaires, ... Au-delà, il provoque des difficultés d'accès au logement, des phénomènes d'exclusion des populations et de déséquilibres territoriaux. Enfin, il met le territoire en situation de forte fragilité, le soumettant à des facteurs exogènes (aléas climatiques, phénomènes d'insécurité liée à des troubles géopolitiques, baisse d'attractivité en raison de perte de pouvoir d'achat ou d'effet de mode de la part des touristes, ...) sur lesquels ce dernier n'a pas de prise.

De plus, les nouveaux paradigmes de la société imposent à l'économie et aux entreprises qu'elles ne soient plus uniquement contributrices de valeur ajoutée « sonnante et trébuchante ». Bien au contraire, le client/citoyen est soucieux d'une économie responsable en termes d'emplois, de conservation des équilibres territoriaux et sociaux, de préservation des biens communs (eau, terre, ...), du cadre et de la qualité de vie.

▶ Quel rôle pour l'action publique à court et moyen termes ?

Dans un contexte tendanciel de crise économique diffuse et de baisse programmée des ressources publiques, les décisions et l'action de l'Agglomération en matière de développement économique prennent un relief particulier.

De par la force régulatrice qu'elle souhaite exercer, les moyens dont elle dispose (investissement public, animation de filières, ...), les instruments et les méthodes qu'elle met en œuvre (règlement d'intervention, ...), la Communauté d'Agglomération Pays Basque se retrouve à la croisée des chemins, en faisant le choix de :

- maintenir et accompagner le développement tendanciel du tissu économique vers toujours plus de résidentiel
- au contraire, infléchir ce mouvement naturel au profit d'un plus grand équilibre entre les différents secteurs d'activités.

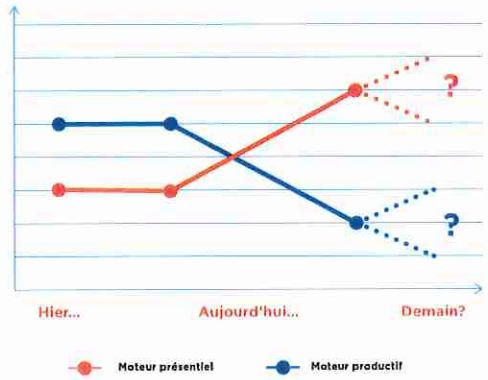

Prospectives : quel scénario de développement pour le Pays Basque ?

C'est à cet enjeu fondamental pour le devenir du territoire Pays Basque que souhaite répondre la C.A.P.B. par l'affirmation de sa stratégie et de ses grands principes d'intervention.

3 | Leviers & stratégie

"Une action publique résolument orientée en faveur de l'économie productive"

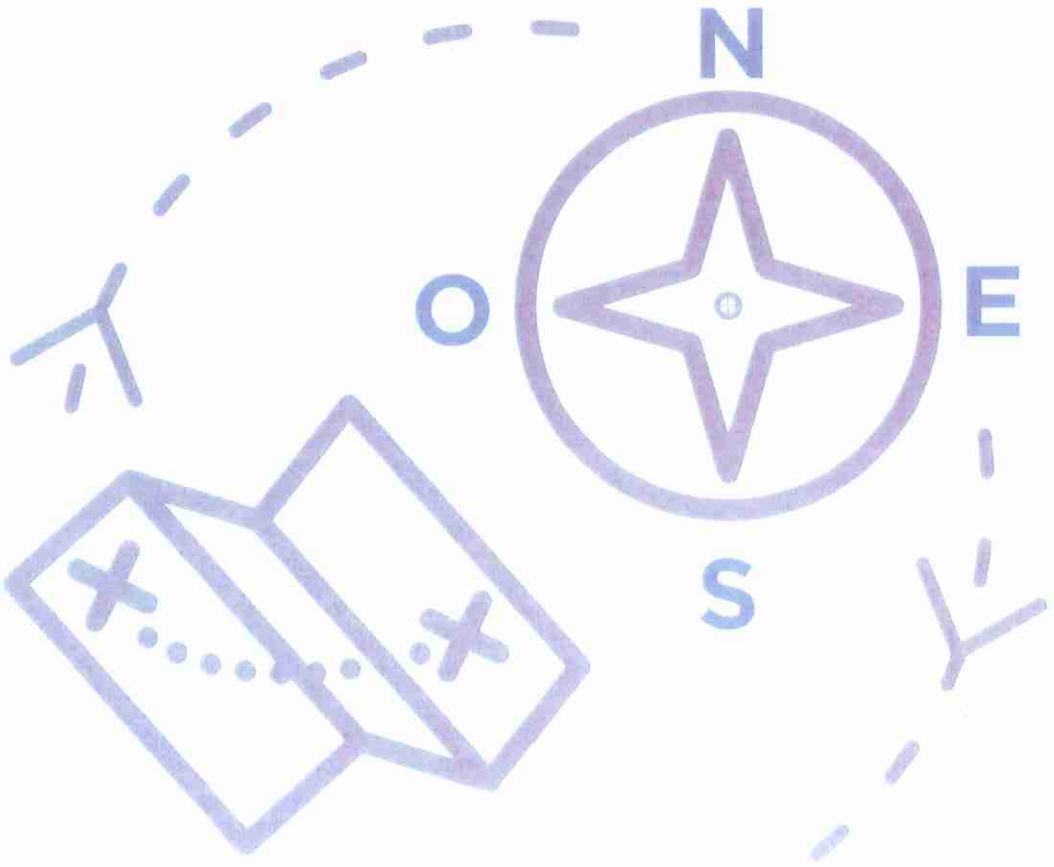

3.1 – Le pari d'un développement équilibré en faveur de l'économie productive...

Fortement orientée vers la satisfaction des besoins des populations, qu'elles soient résidentes ou de passage, l'économie de l'Agglomération Pays Basque est majoritairement « tractée » par l'économie « présentielle ». Il n'en demeure pas moins que l'économie dite « productive » conserve un poids local important, et maintient une dynamique de création d'emplois et d'activités, contrairement à de nombreux territoires en France. La croissance observée des secteurs aéronautique, agroalimentaire et des industries du numérique en sont des exemples significatifs par eux-mêmes.

Dans ce contexte, l'ambition de la Communauté d'Agglomération est de maintenir un développement économique équilibré, qui garantit d'une part une diversité d'activités, d'entreprises, d'emplois et de dynamiques territoriales et d'autre part une fonction d'amortisseur économique. Au regard de la croissance naturelle de l'économie résidentielle, cette ambition nécessite une action forte et claire de la Communauté d'Agglomération en faveur de l'économie productive.

Cette action de l'Agglomération en faveur de l'économie productive se fixe comme objectif de maintenir et d'accompagner le développement équilibré d'un tissu d'activités diversifiées, d'assurer et de soutenir la création d'entreprises notamment dans des secteurs technologiques et d'enrichir les systèmes de connaissances et de recherche.

3.2 – ... qui intègre les nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales

Les évolutions économiques, sociales et sociétales conduisent les collectivités à ré-inventer leurs modes de pensées et de production de politiques publiques. Ainsi, un nouveau paradigme de développement économique doit être mobilisé pour penser et porter la trajectoire économique du Pays Basque, de sorte à répondre aux nouvelles attentes de la société.

Dans cette perspective, l'action publique de la C.A.P.B en matière de développement économique, doit revoir ses modes de faire, pour s'adapter à ces changements, répondre aux enjeux de développement durable et promouvoir un modèle de développement :

- conscient de sa responsabilité sociale et sociétale ;
- au service d'un meilleur équilibre territorial ;
- acteur de la transition écologique et énergétique ;
- soucieux d'une meilleure gestion et préservation des biens communs.

Cette nécessaire prise de conscience en termes d'enjeux et d'exigences sociétales, conduit la C.A.P.B. à inscrire sa stratégie de développement dans une logique de durabilité et de soutenabilité du modèle proposé et par là même, d'adopter une démarche systémique qui fera de ce principe, une orientation stratégique transversale de son plan d'action.

Afin d'illustrer ce principe, plusieurs objectifs pourront être poursuivis :

- Intégrer les principes de l'économie circulaire ;
- Promouvoir une utilisation rationnalisée du foncier à vocation économique ;
- Faire de l'Eau un grand enjeu dans l'ensemble des projets de développement économique ;
- Définir un projet de l'Economie Sociale et Solidaire à l'échelle du Pays Basque ;
- ...

3.3 – Une spécialisation fondée sur 8 Domaines d'Activités Stratégiques (D.A.S.)

Afin de renforcer les capacités d'innovation dans un nombre limité de secteurs d'activités et d'obtenir une utilisation efficiente, efficace et optimisée de leur action publique les Régions françaises ont décliné des logiques de « Spécialisation intelligente ou Smart Specialisation » préconisées par la Communauté Européenne. S'inscrivant dans cette logique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite orienter son action autour de secteurs d'activités structurés et structurants pour l'ensemble du territoire, et à fort potentiel de développement.

Ce principe permettra de concentrer les ressources dans les secteurs les plus prometteurs, et dans lesquels notre territoire dispose d'avantages concurrentiels suffisants au bénéfice des entreprises.

Ainsi, au regard de leurs poids économiques et/ou de leur potentiel de développement, 8 filières de l'économie productive sont amenées à devenir des Domaines d'Activités Stratégiques et à ce titre, constitueront le cœur et le socle de l'intervention de la Communauté d'Agglomération Pays Basque dans le cadre de ce nouveau Schéma de Développement Économique.

S3 SMART SPECIALISATION

La volonté de s'inscrire dans la stratégie de « SMART SPECIALISATION » de l'Europe.

Le 17 juin 2010, l'Union européenne s'est dotée d'Europe 2020, une stratégie de coordination à dix ans des politiques économiques des différents pays, afin de créer les conditions d'une relance de la croissance.

« Intelligente » (fondée sur la recherche et l'innovation), « durable » (verte et compétitive) et favorisant la cohésion sociale et territoriale : telle doit être l'économie pour la Commission européenne. Ces orientations, qui constituent le cadre de la programmation des fonds européens pour 2014-2020, ont été traduites en un concept-clé : la spécialisation intelligente, ou S3.

Chacun d'entre eux est porteur d'enjeux spécifiques qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- Aéronautique mécatronique et matériaux avancés en accompagnant la mutation d'un tissu d'entreprises de sous-traitance de capacité à un écosystème de production de spécialité,
- Agriculture - Agroalimentaire par la mise en œuvre du projet « Pays Basque, territoire équitable, terres des paysans de demain »,
- Construction durable , en agissant sur la transformation d'un secteur d'activité historique par l'intégration des enjeux environnementaux, de maitrise énergétique et de sobriété,
- Industries numériques en repositionnant le territoire comme un laboratoire et un terreau des industries du numérique,
- Croissance bleue en confortant la place du Pays Basque sur la filière économie de l'océan en complémentarité avec les autres dynamiques nationales, européennes et régionales ,
- Artisanat de production en identifiant et en accompagnant les entreprises et les filières à fort potentiel de savoir-faire et de développement,
- Santé et bien-être en capitalisant autour des leaders industriels locaux dans le domaine, et des enjeux de la data dans ce domaine,
- Logistique par la construction d'une offre de services et d'infrastructures métropolitaines en support de l'économie productive.

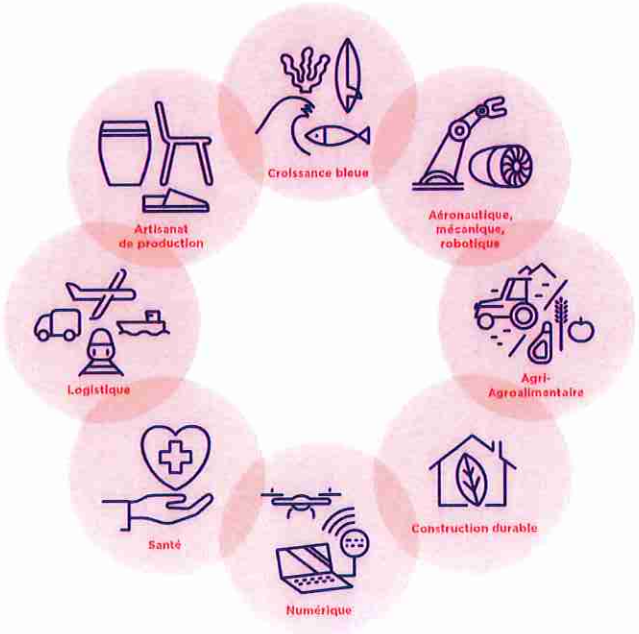

Les activités productives innovantes au coeur du positionnement de la C.A.B.P.

Ces D.A.S. qui concentreront l'action de la C.A.P.B., ne sont toutefois pas exclusifs de l'ensemble de l'intervention de la collectivité qui aura le souci d'intervenir et d'accompagner les filières productives émergentes ou en capacité de s'organiser à l'échelle du territoire.

3.4 – Le modèle technopolitain comme locomotive du développement

Le modèle technopolitain permet le regroupement des activités d'un secteur économique d'excellence ayant recours à des technologies innovantes, associant les acteurs de la recherche, de la formation et des entreprises. L'objectif est de faciliter les transferts de technologie, la «fertilisation croisée» entre tous ces acteurs. Animation et mise en réseau des compétences, création d'entreprises innovantes, promotion du territoire sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine.

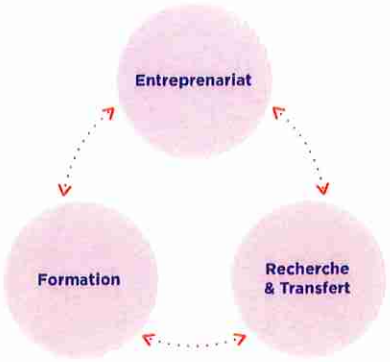

Le tryptique du modèle de développement technopolitain

Historiquement, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans un ambitieux programme de développement de sites technopolitains, pourvoyeurs d'emplois et créateurs d'actifs matériels et immatériels, autour de secteurs d'activités d'excellence de ce territoire.

A ce titre, la Technopole Pays Basque qui constitue, pour partie, le cœur de la stratégie, doit jouer un rôle de locomotive dans le développement économique du territoire et des différentes filières.

Au travers d'un concept innovant de Technopole «hors les murs» la Communauté ambitionne que cette dynamique soit portée sur l'ensemble des bassins d'emplois du Pays Basque.

A ce jour, le projet de Technopole Pays Basque s'organise autour de 4 Domaines d'Activités Stratégiques matures et ayant fait l'objet d'une labellisation du réseau Retis en 2018 :

- Industries numériques et digital ;
- Aéronautique, robotique et matériaux avancés ;
- Construction et aménagement durables ;
- Croissance bleue.

Aussi et en complément du renforcement et du développement de l'existant, un des objectifs stratégiques de ce Schéma de Développement Économique sera d'élargir le projet technopolitain à un 5 ème D.A.S. dédié à **l'agriculture et de l'agroalimentaire**, afin de constituer un « Campus Agripolitain ». Plusieurs projets actuellement en cours (pépinière – incubateur, centre de ressources technologiques, ...) concourent dès à présent à cet objectif.

3.5 – « l'Hybridation » comme logique d'action économique

Après un cycle d'accompagnement au développement économique des territoires qui a principalement visé des logiques de concentration puis de spécialisation des principaux secteurs d'activités, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite enrichir ses outils d'intervention par un principe d'hybridation ou de fertilisation croisée de son écosystème.

Ainsi, 3 logiques d'intervention publique seront amenées à se cumuler et se compléter demain :

1. La concentration : logique de spatialisation de l'activité économique dans une vision fonctionnaliste de l'espace (jusqu'au début des années 1980)

2. La spécialisation : logique d'identification et sélection des filières et branches à soutenir (jusqu'à aujourd'hui)

3. L'hybridation : logique de fertilisation croisée favorisant en particulier l'interaction entre différents domaines d'activités porteurs de solutions innovantes et valorisant les compétences et savoir-faire locaux

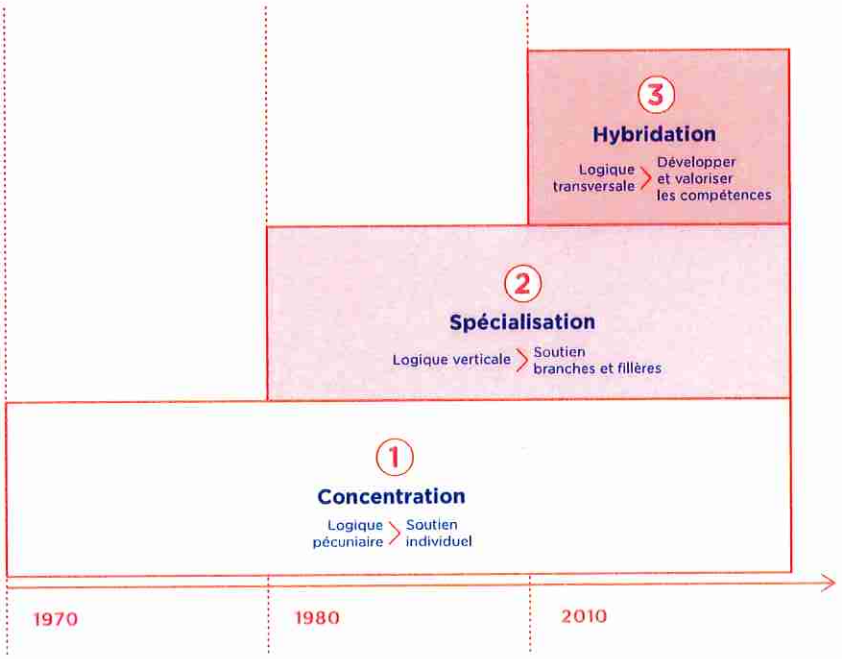

Évolution des logiques d'intervention publique

Cette dimension stratégique fondée sur le triptyque «concentration/spécialisation/hybridation» vise à :

- Favoriser et accélérer les processus d'innovation des entreprises,
- Développer des synergies et des partenariats,
- Faire émerger de nouveaux produits et services,
- Identifier de nouveaux axes d'activités économiques,
- ...

Ce principe d'hybridation ou de fertilisation croisée pourra se décliner au travers de 3 dimensions :

- Une hybridation croisée entre domaines d'activités stratégiques générant des biens et des services nouveaux et innovants ; à titre d'exemple la création de produits de bio-cosmétique à base d'algues rouges est le résultat d'un croisement entre le D.A.S. Croissance bleue et le D.A.S. bien-être et santé.

- Une hybridation disruptive au croisement des Domaines d'Activités Stratégiques et des grands enjeux d'innovation technologiques à savoir notamment l'Intelligence Artificielle, la gestion et la valorisation de la Data, l'industrie 4.0, la robotique, la réalité augmentée, l'internet des objets, la blockchain, ...

- Une hybridation territoriale qui se traduit notamment par l'élargissement du projet technopolitain à l'ensemble du Pays Basque (« la technopole hors les murs ») et par la mise en réseau des espaces de créations d'entreprises et des pépinières afin d'assurer un accès à des services et un accompagnement qualifié de l'ensemble des start'up du territoire.

©Alki

4 Principes & axes opérationnels

"7 axes opérationnels au service du développement économique du Pays Basque"

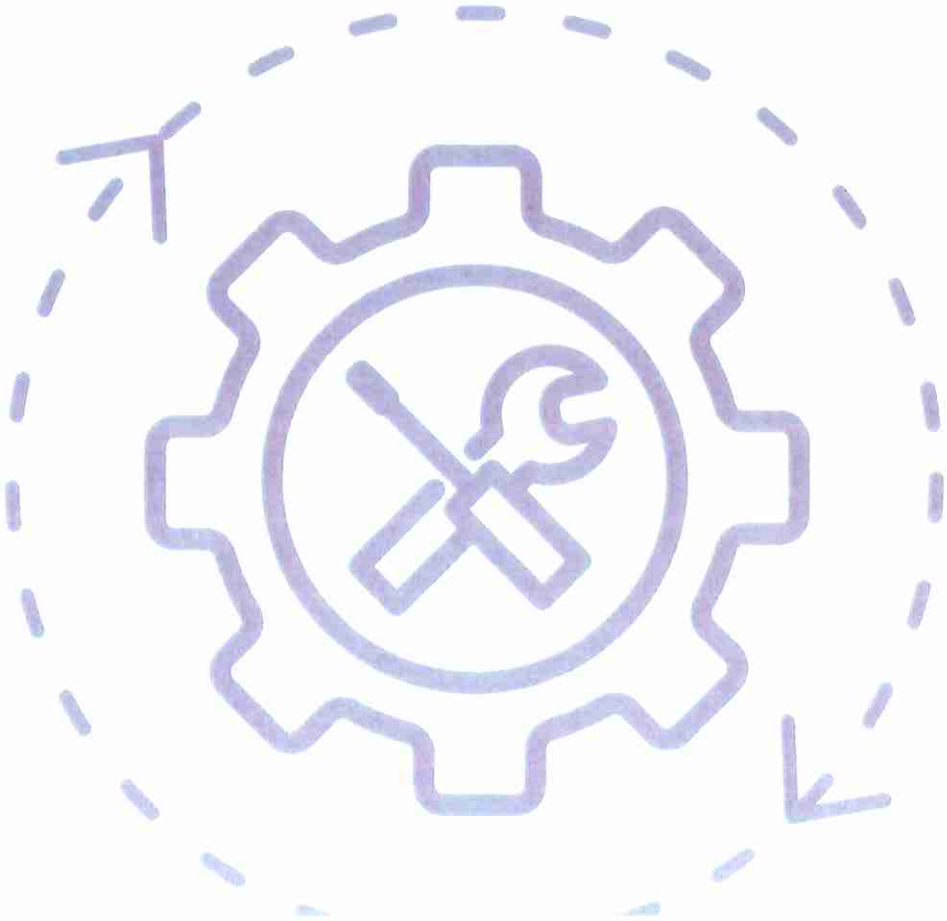

4.1 - Accélérer la structuration des filières d'excellence autour de la technopole Pays Basque

▶ Concentrer l'action de la C.A.P.B. sur les 8 filières économiques structurantes du Pays Basque en les transformant en Domaines d'Activités Stratégiques (D.A.S)

En lien avec l'histoire des femmes et des hommes de son territoire et l'ancrage de ses bases économiques, la CAPB a identifié 8 filières structurantes destinées à soutenir la trajectoire d'un développement économique plus productif, à savoir :

- Aéronautique, robotique et matériaux avancés,
- Agriculture et transformation agroalimentaire,
- Industries numériques,
- Croissance bleue,
- Construction durable,
- Artisanat de production,
- Logistique,
- Santé et bien-être.

Caractérisée par des degrés de maturation différenciée sur le territoire, chacune de ces filières n'en représente pas moins un secteur d'activités structurant et porteur de forts potentiels en termes de développement économique pour l'ensemble des bassins d'emplois du territoire Pays Basque.

Prenant appui sur ces 8 filières existantes et au regard de leur potentiel de développement respectif, la C.A.P.B. ambitionne pour chacune d'entre elles d'en faire un Domaine d'Activités Stratégiques.

La création de ces 8 D.A.S. doit permettre ainsi à l'économie basque d'investir des marchés ou de mobiliser des modèles économiques afin de saisir les opportunités de développement offertes par les évolutions socioéconomiques et démographiques. Ils ne sont pas à opposer aux secteurs traditionnels pourvoyeurs d'emplois (commerce & services et artisanat) mais en sont les moteurs de redynamisation .

Définition d'un « domaine d'activités stratégique

Domaines d'activités « différenciants » caractérisés par des « atouts comparatifs » à l'échelle régionale, nationale et/ou internationale - avérés ou potentiels - et qui auront un « effet d'entrainement » pour l'économie de l'ensemble du territoire.

A ce titre, un « domaine d'innovation stratégique » croise :

- marchés en croissance et enjeux de développement des secteurs économiques (socles ou émergents)
- dynamique d'entreprises innovantes,
- expertise de recherche publique et de formation.
- réponse aux enjeux sociétaux

Aussi, afin de permettre à chacune des 8 filières de devenir un D.A.S, la C.A.P.B. se propose de :

- élaborer une feuille de route propre à chacune des filières ;
- accompagner les projet structurants de chacun des D.A.S. ;
- assurer une animation et une mise en réseau des filières d'excellence.

8 D.A.S. comme une évidence

au regard de leur **RÉALITE**

au regard de leur **POTENTIEL**

AÉRONAUTIQUE, MÉCATRONIQUE, MATÉRIAUX AVANCÉS

Un site technopolitain, TECHNOCITÉ, abritant 20 entreprises et 250 emplois, labellisé par le pôle de compétitivité Aerospace Valley. Deux plateformes spécialisées dans les procédés robotiques et les matériaux composites (COMPOSITADOUR et ADDIMADOURa) engagées dans la démarche Industrie du Futur.

Une inscription du Pays Basque dans le programme régional « Usine du futur » Nouvelle Aquitaine. Un réseau thématique OIT/Manufacturing dans le cadre de la French-Tech. Secteur nouvelle France industrielle « objets intelligents »

AGRI-AGROALIMENTAIRE

Des produits de renom et des savoir-faire historiques. Des emplois en croissance dans l'industrie agro-alimentaire (+7% depuis 2007). Un cluster agri-agroalimentaire dans le Pays Basque : Uztartu. Une feuille de route déjà travaillée dans le cadre de la candidature TIGA

Des P.M.E. de tailles variées en dynamique de développement, des producteurs en mutations et l'apparition de nouveaux produits

CROISSANCE BLEUE

Un domaine d'activités historique : glisse/nautisme/ sports aquatiques, EMR, gestion des risques, géomatique, valorisation des ressources marines. Présence d'instituts de recherche spécialisés : MIRA, Centre de la mer, institut des milieux aquatiques et d'un cluster (EuroSIMA).

La filière croissance bleue reconnue comme stratégique dans le SRDEII. Secteur de la NFI « nouvelles ressources ». Un réseau thématique Sports dans le cadre de la French Tech. Des coopérations internationales notamment au travers du réseau Ocean Tech.

CONSTRUCTION DURABLE

Un site technopolitain dédié à la construction durable, ARKINOVA, unique en Europe, et regroupant un générateur d'activités, une chaire de recherche industrielle et le projet ISA LAB..

Développement de la filière construction durable en adéquation avec les ambitions régionales portées par le SRDEII. Secteur de la NFI « Ville durable»

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

Un savoir-faire lié à l'histoire thermale, qui s'est diversifié vers le médical et le bien-être et en lien avec les secteurs de la chimie/pharmacie présents sur le territoire ou à proximité. Une image forte du territoire en termes de sport et santé. Un enjeu sociétal dans sa dimension de l'accompagnement à « bien vieillir »

Une opportunité de développer l'ESS dans ce secteur grâce à la French Impact. Secteur nouvelle France industrielle« médecine du futur ».

LOGISTIQUE

Des infrastructures (notamment le CEF, Port de Bayonne). Une situation géographique stratégique positionnant le Pays Basque comme espace d'interfaces majeur de la logistique, à la fois vers l'Espagne mais aussi Bordeaux, Pau ou Toulouse

Le développement du report modal rail/route en adéquation avec les ambitions régionales du SRADDET et les enjeux nationaux de la stratégie France Logistique 2025 visant à promouvoir les mobilités décarbonées.

NUMÉRIQUE

Une filière historique. Un site technopolitain dédié aux industries et services numériques : IZARBEL (Bidart), un cluster socle pour l'ensemble du développement des autres D.A.S.

Un socle indispensable pour permettre le développement économique de l'ensemble du Pays Basque sur les différents DAS. Prendre appui sur la feuille de route Numérique de la Nouvelle Aquitaine (robotique, internet des objets, etc.) pour favoriser la digitalisation des DAS

ARTISANAT DE PRODUCTION

Des savoir-faire territoriaux et un artisanat développé autour de produits identitaires (espadrilles, coutellerie, poterie, linge/tissage, pelote basque).

Un secteur à faire davantage reconnaître en communiquant sur les savoir-faire locaux et la qualité des produits. Une niche à faire reconnaître.

▶ Faire du projet technopolitain la locomotive du développement économique partout sur le territoire

Quatre des D.A.S. sur lesquels la C.A.P.B. souhaite assoir la trajectoire économique de son territoire sont déjà engagés dans une dynamique de développement technopolitain. Il s'agit de :

- Industries numériques
- Aéronautique , mécatronique et matériaux avancés
- Construction et aménagement durables
- Croissance bleue

Il est proposer d'y incorporer un nouveau et 5 ème D.A.S., dédié à l'Agriculture et à l'Agro-alimentaire.

Ainsi enrichi d'un cinquième D.A.S., le projet technopolitain de la C.A.P.B. reconnu par le réseau Retis, ambitionne de franchir un nouveau cap en :

- élargissant son offre de services à l'ensemble du territoire ;
- accélérant les dynamiques de synergies inter filières.

A cette fin, le projet de Technopole Pays Basque ambitionne de :

- Affirmer et renforcer les filières d'excellence avec les acteurs ;
- Soutenir l'innovation au service des entreprises, de la Recherche et de la Formation ;
- S'appuyer sur une offre d'outils et de services complète et adaptée (pépinières, plateformes technologiques, ingénierie de l'innovation, montée en compétences, etc.) ;
- Favoriser l'entrepreneuriat et l'emploi à haute valeur ajoutée
- Participer à l'attractivité du territoire aux échelles régionale, nationale et internationale avec une marque visible et reconnue ;

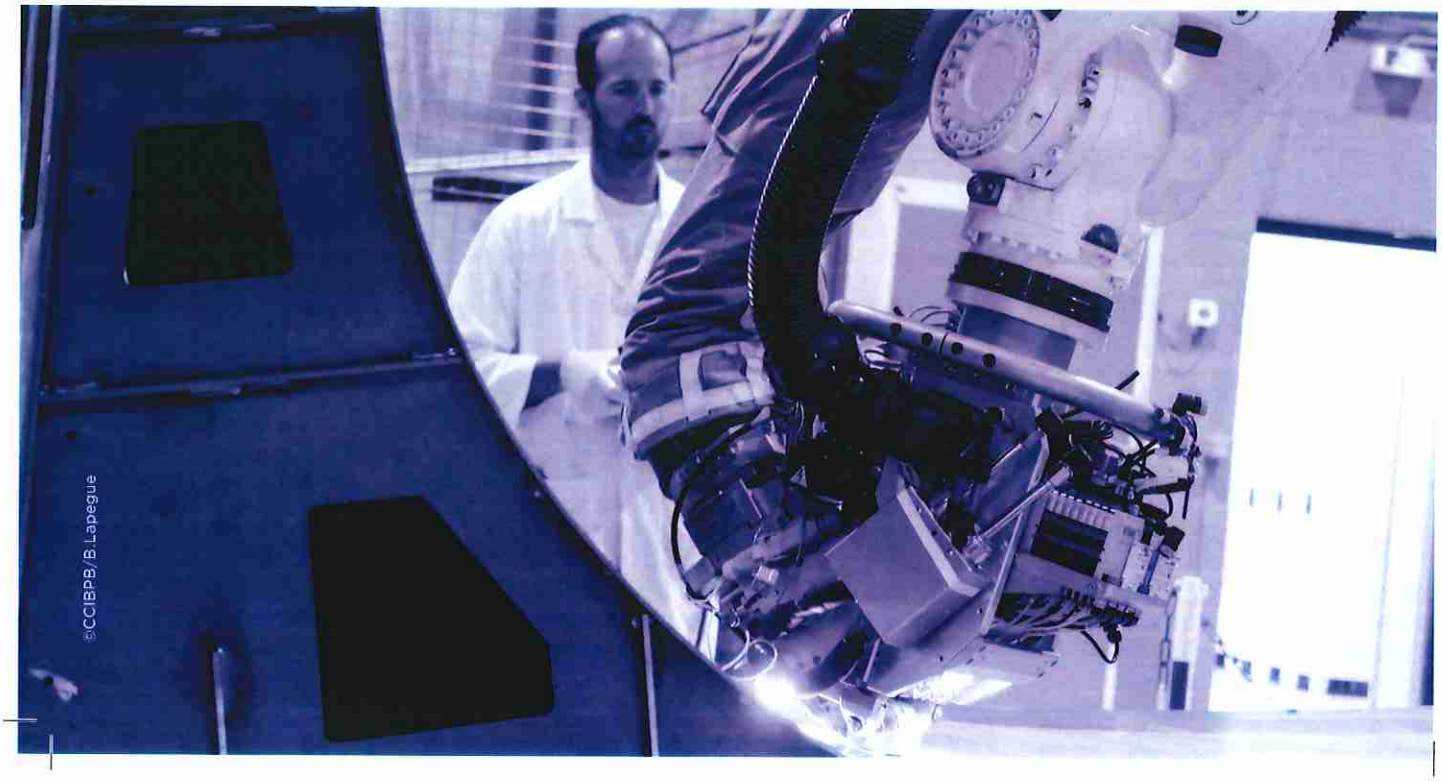

4.2 - Faire du Pays Basque un « territoire artisanat & industrie du futur »

▶ Définir et participer aux programmes d'accompagnement individuel des TPE - PME à fort potentiel

©C.A.P.B./ZStudio

Le Pays Basque dispose d'un tissu d'entreprises riches et diversifiées qu'il convient d'accompagner autour de différents enjeux : numérisation, usine 4.0, automatisation et robotique, Intelligence Artificielle, gestion des Data, ... Pour cela, il sera nécessaire de s'inscrire et compléter les programmes existants de la Région Nouvelle Aquitaine, en les élargissant et besoins de l'Artisanat.

▶ Ancrer des entreprises productives sur le territoire par un soutien à leurs investissements

Consciente des enjeux économiques de son territoire en matière d'immobilier d'entreprises, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite créer un dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises (acquisition de bâtiments, construction, agrandissement ou rénovation d'un bâtiment et de ses abords extérieurs). En complément et pour accentuer l'effet de levier recherché, la C.A.P.B. souhaite associer le Conseil Départemental dans le financement de ce nouveau dispositif.

▶ Positionner le Pays Basque en territoire Artisanat et Industrie du Futur

En complément du partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine évoqué précédemment, la C.A.P.B souhaite inscrire le territoire dans des démarches stratégiques de type Appel à Projet ou A.M.I de niveaux national ou européen...
A ce titre, elle participera à une candidature au programme national « Territoire Industrie du Futur », dans lequel les territoires retenus devront se caractériser par une part significative de l'industrie dans l'emploi local et de spécificités propres : l'engagement de leur écosystème d'acteurs (entreprises, élus, habitants...) en faveur de l'essor du tissu industriel, et enfin une réelle potentialité de développement de leurs entreprises industrielles.

▶ Soutenir et favoriser la création d'un véritable écosystème d'entreprises de services

Sur un territoire, la présence d'une véritable offre de services est indispensable à la compétitivité des entreprises : l'innovation dans les entreprises nécessite l'appel à des experts dans la conception, l'analyse de la valeur, le design, mais aussi dans les aspects juridiques, financiers, d'assurance ou de ressources humaines... Consciente de cet enjeu et en complément de son action en faveur de l'Industrie et de l'artisanat, la C.A.P.B. souhaite promouvoir un véritable écosystème entrepreneurial fondé sur des relations de complémentarité et coopération à l'échelle du Pays Basque.

4.3 - Inscrire l'innovation dans l'ADN de son modèle de développement économique

▶ **Susciter, détecter, accompagner, financer les initiatives d'innovation** par le soutien à l'innovation dans les entreprises (sensibilisation, promotion, détection, appel à projet, ...) en lien avec la Région, étudier la création d'un fond d'amorçage dédié aux entreprises innovantes, ...

▶ **Dynamiser l'environnement technologique et accélérer le transfert de technologie** par le renforcement et le développement des équipements (plateformes technologiques, outils de transferts technologiques, fablab), le transfert de technologie depuis les labos vers les entreprises du territoire en partenariat avec AST, les cellules de valorisation des universités et l'enseignement supérieur, en répondant à des appels à projets, ...

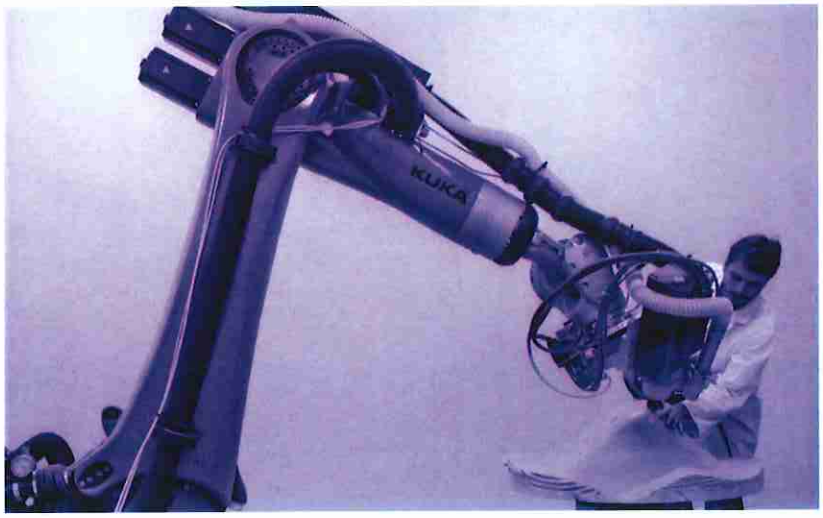

©Alki

▶ **Faire du Pays Basque un territoire d'expérimentation et d'innovation « living lab »** pour répondre à des problématiques du territoire en matière de mobilité, environnement, efficience énergétique,...

▶ **Accompagner l'essaimage et la généralisation d'expérimentations innovantes**
Au-delà de soutenir les initiatives innovantes, la C.A.P.B. a la volonté de mettre à contribution leur potentiel de développement à l'échelle du territoire tout entier et de démultiplier leur impact. A ce titre, elle ambitionne de soutenir les initiatives visant à diffuser, essaimer, transposer à d'autres secteurs, transférer à des échelles de territoire plus vastes, les pratiques innovantes qui ont fait leurs preuves.

▶ **Favoriser une interaction entre les filières économiques et la recherche** en permettant les projets de rapprochement entreprises / laboratoires et les projets partenariaux de recherche et développement ou de transfert de technologie.

4.4 - Accompagner l'entreprenariat du Pays Basque sous toutes ses formes

▶ Accompagner et coordonner la structuration d'un réseau d'espaces de tiers lieux sur l'ensemble du territoire.

Dans cet enjeu émergent, qui mêle création d'entreprises, nouveaux espaces de travail, emploi ... il convient d'accompagner les démarches structurantes à l'échelle du territoire et de garantir des synergies par la création d'un label « Tiers-lieux Pays Basque ».

▶ Renforcer la dynamique de création et de développement d'entreprises par l'offre d'un « parcours entrepreneurial »

Afin de favoriser la création d'entreprises, la C.AP.B. souhaite offrir à chaque porteur de projets un parcours entrepreneurial qui s'appuie sur :

- la construction et la mise à disposition de lieux et de locaux (pépinières, ateliers, espaces de coworking) répondant aux besoins des entreprises ;
- la structuration d'une offre homogène d'accompagnement des entreprises à l'échelle du Pays Basque, accessible en tout point du territoire ;
- le renforcement des outils financiers au service de la création et de l'accompagnement d'entreprises.

▶ Proposer des dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents cycle de vie de l'entreprise

Les entreprises connaissent des besoins constants de transformation, d'adaptation et d'évolution pour grandir, se développer, ou parfois simplement pour survivre. Cela est d'autant plus vrai que leurs activités s'inscrivent dans un environnement en perpétuelles mutation et recomposition (transformations des marchés, évolutions du progrès technique, ...).

Chaque «âge» de l'entreprise se caractérise par des enjeux et des besoins qui lui sont propres et qui peuvent constituer une étape difficile à franchir pour l'entrepreneur (croissance interne et/ou externe, capitalisation, ...). Afin de faciliter le passage de chaque étape du développement de l'entreprise et par là-même, favoriser sa pérennité, la C.A.P.B. souhaite initier la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents cycle de vie de l'entreprise (start 'up, création, développement, cession et reprise, ...).

▶ Agir en faveur de la transmission d'entreprises

Véritable enjeu du territoire et particulièrement en Pays Basque intérieur, il convient de saisir cette problématique en initiant une réflexion visant à identifier les verrous et à envisager les améliorations permettant de garantir la poursuite des activités économiques et le maintien de l'emploi.

▶ Accompagner les démarches collectives artisanat - commerce en Pays Basque intérieur

Secteur d'activité majeur du tissu d'entreprises en Pays Basque Intérieur, il convient de poursuivre les démarches collectives qui viseront à le structurer et le renforcer.

©ArchivesC.A.P.B./C.Médale

4.5 - Construire une offre foncière et immobilière permettant de garantir le développement des entreprises

▶ Définir et porter une véritable stratégie foncière des espaces à vocation économique à l'échelle du Pays Basque

Pour un territoire aussi attractif que le Pays Basque, la problématique foncière est une question complexe en termes de compétition entre les différents usages (habitat, agricoles, naturels, etc.). Dans ce contexte, les zones d'activités constituent des espaces stratégiques récepteurs d'activités économiques et un outil au service d'un aménagement équilibré du territoire. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération veut mettre en œuvre une stratégie foncière des espaces à vocation économique qui se fixe un double objectif :

- répondre aux besoins des entreprises en permettant de garantir une production foncière à vocation économique adaptée,
- participer à la maîtrise de la consommation foncière et favoriser une gestion économe du foncier.

▶ Accompagner les projets de développement des entreprises par la production de nouvelles zones d'activités :

Les zones d'activités, bien qu'elles ne concentrent qu'une part du tissu économique, représentent la seule traduction concrète en termes d'espaces récepteurs d'activités économiques et de capacité d'intervention des collectivités. Par conséquent, le foncier constitue un élément critique de l'aménagement du territoire, un outil au service du développement économique.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération a pour ambition de développer une politique audacieuse de production foncière à vocation des entreprises, sur l'ensemble de son territoire : planifier, définir, aménager, commercialiser et gérer, tels sont les enjeux de la CAPB. La bonne insertion des activités économiques au sein du tissu urbain (transport et infrastructures, réseaux, traitement urbain et paysager), l'impact de la consommation foncière vis-à-vis des activités agricoles, et la maîtrise foncière des projets restent des enjeux fondamentaux pour la Communauté d'Agglomération.

▶ Améliorer la qualité de service au sein des ZAE du territoire

Au-delà de la dimension quantitative, la C.A.P.B. souhaite également renforcer l'attractivité de ses Z.A.E. en agissant en faveur de leur qualité. Cette dimension se traduit par une montée en gamme et une harmonisation du niveau de services offerts aux entreprises, notamment sur les sujets suivants : accès au Très Haut Débit, signalétique, accessibilité, entretien et gestion, réseaux, ...

▶ Qualifier et aider à produire un immobilier d'entreprises répondant à leurs besoins

En s'appuyant sur son observatoire de l'immobilier d'entreprises, la Communauté d'Agglomération est à l'initiative de la création et la mise en œuvre de projets immobiliers dédiés tant dans le champ tertiaire, industriel,... qui doivent permettre d'offrir des programmes de qualité répondant aux enjeux des entreprises dans leur développement (logique de segment et parcours complet).

▶ Engager un processus de management environnemental des zones d'activités économiques

La mise en place d'une nouvelle réflexion sur le management environnemental des zones d'activités apparaît comme un élément essentiel de la pérennisation de la qualité environnementale de ces espaces d'accueil d'activités et de réponse aux nouvelles attentes des entreprises et des territoires. Elle doit déboucher sur des actions en lien avec :

- la promotion d'une gestion durable des zones d'activités ;
- le maintien et développement de l'accueil d'entreprises respectueuses de l'environnement et des paysages ;
- l'organisation de la concertation entre les acteurs publics et privés qui interviennent sur ces zones ;
- ...

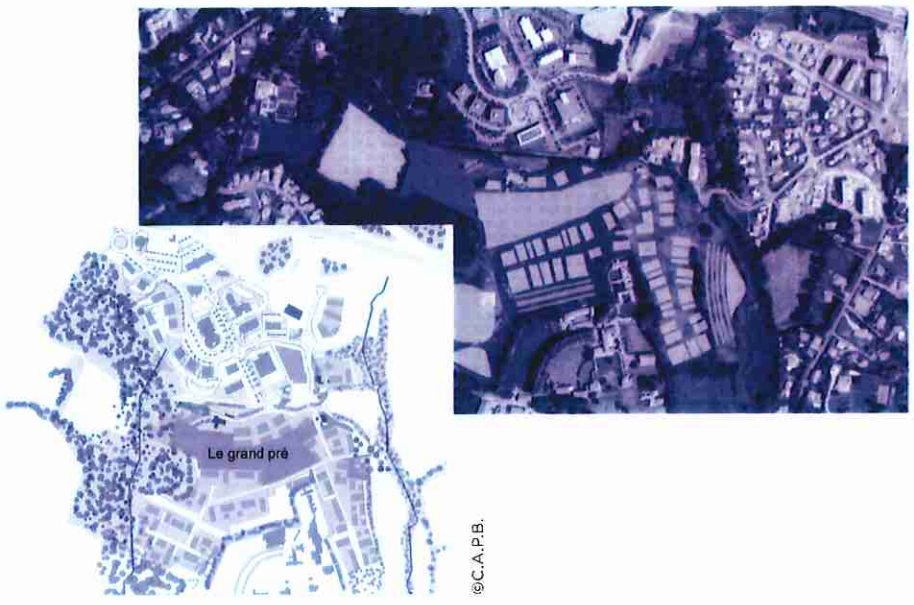

©C.A.P.B.

4.6 - Anticiper les transitions et garantir un projet responsable

▶ Préserver les biens communs (environnement, eau, foncier)

Promouvoir une utilisation rationnalisée du foncier à vocation économique : rareté foncière, concurrence des usages, conflit avec l'activité agricole, spéculation, ... tels sont les enjeux qui nécessitent une nouvelle approche de la collectivité dans son utilisation du foncier à vocation économique. Ce rôle de régulateur et cette approche rationnelle devront s'appliquer tant à la création de nouvelles zones d'activités, qu'aux projets portés par les entreprises.

Faire de l'eau un grand enjeu dans l'ensemble des projets économiques : bien commun du territoire, une exigence particulière devra être apportée à l'enjeu de l'eau et à son utilisation par les entreprises tant dans leur utilisation interne, qu'à l'échelle collective d'une zone d'activités. Les sujets :

- Gestion de l'assainissement et des effluents
- Gestion des eaux pluviales,
- Consommation en eau potable dans les process de production.

Engager un processus de management durable des zones d'activités (labellisation), dans une logique de meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans la conception et la gestion des futurs espaces d'activités économiques.

▶ Favoriser et accompagner le processus de transition énergétique

Afin d'agir en faveur du processus de transition énéregétique, la C.A.P.B. souhaite :

- Sensibiliser les entreprises du territoire aux enjeux de la transition énergétique et aux solutions leur permettant d'appréhender ces problématiques.
- Etudier et expérimenter les solutions alternatives en matière de production et de consommation d'énergie dans le cadre des investissements portés par la Collectivité : bâtiment (pépinières, hôtels entreprises, ...), zones d'activités (réseau de chaleur, boucle énergétique, ...), ...
- Favoriser l'expérimentation en matière de bâtiments et « smartgrids » à l'échelle des projets de zones d'activités et des technopoles portés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.
- Initier des projets de développement en faveur des énergies renouvelables, notamment dans le domaine des énergies marines autour du projet de recherche partenarial impulsé en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine

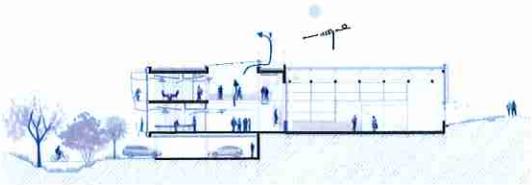

©Guiraud-Manenc SARL

▶ Développer les approches d'écologie industrielle et d'économie circulaire, et sensibiliser les entreprises

Ce changement de paradigme implique de :

- Accompagner les projets et les initiatives des entreprises positionnées dans le domaine de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire.
- Promouvoir les échanges entre les Domaines d'Activités Stratégiques, et encourager la réutilisation des co-produits et des déchets localement.

▶ Garantir un projet responsable et solidaire

Peu investie à ce jour à l'exception de projets ponctuels, il convient d'en faire un nouvel axe de développement et de soutenir les initiatives collectives qui émergent dans ce domaine au travers de la définition d'un projet de l'Economie Sociale et Solidaire à l'échelle du Pays Basque. Dans cette perspective, plusieurs axes pourront être envisagés :

- Identifier les nouvelles formes d'entrepreneuriat (observatoire de l'ESS)
- Partager les informations
- Soutenir les acteurs économiques producteurs de valeur ajoutée et d'emplois
- Soutenir l'expérimentation locale

A ce titre, la C.A.P.B. participera à la mise en œuvre de l'orientation portée par la Nouvelle Région Aquitaine visant à ancrer durablement les différentes formes d économie sociale et solidaire sur le territoire Pays Basque

Assurer un lien étroit entre le projet de développement économique, la formation et l'emploi : le Schéma de Développement Économique est par nature intimement lié aux sujets de l'emploi et de la formation. Sans devenir un acteur compétent de ces domaines puisque réservés à l'Etat et à la Région, la Communauté d'Agglomération veillera à assurer un lien entre ces politiques et à intervenir si l'opportunité le nécessite.

Enfin, il conviendra de sensibiliser les entreprises aux nouvelles solutions de mobilité par la mise en place de Plan de Déplacement Entreprises et ou Inter-entreprises à l'échelle d'une zone d'activités, avec le concours du Syndicat des mobilités.

©Archives C.A.P.B./L.Tomasi

4.7 - Favoriser le développement des grands équipements métropolitains

©C.A.P.B./P.Plantey

©C.A.P.B./P.Plantey

©C.A.P.B./P.Plantey

L'Aéroport de Biarritz Pays Basque, le port industriel de Bayonne et le Centre Européen de Fret de Mouguerre sont autant de grands équipements dédiés à la logistique, qui, de par les fonctions auxquelles ils sont associés, inscrivent le territoire dans une dynamique de développement métropolitain.

Dans cette perspective, l'action de la C.A.P.B. en faveur du renforcement du rôle de chacun d'entre eux, privilégie une triple dimension :

▶ Construire une stratégie propre à chacun de ces équipements

Dans une double logique de positionnement compétitif et d'insertion urbaine, la Communauté d'Agglomération souhaite porter une stratégie mêlant projet de développement et projet d'aménagement sur chacun de ces équipements, associant l'ensemble des parties prenantes.

▶ Accompagner le développement et les investissements de ces outils

A l'image du C.E.F. et de l'Aéroport, ces outils portent des plans d'investissements pluriannuels qui permettent de confirmer leur fonction stratégique d'un point de vue logistique et économique et d'assurer leur compétitivité à moyen et long terme.

▶ Participer activement à la gouvernance

Structurés autour de gouvernance propre (syndicat mixte, contrat de délégation, ...), ces trois outils nécessitent une implication forte et durable de la Communauté d'Agglomération, afin de peser sur les orientations et choix stratégiques opérés au sein de ces outils et d'assurer une adéquation avec les orientations stratégiques du Schéma de Développement Économique.

5 | Acteurs & gouvernance

"L'agglomération, acteur et animateur de proximité du développement économique"

5.1 – Un partenariat privilégié Région / Agglomération à structurer et consolider

▶ Pour une action économique forte menée par le couple C.A.P.B./Région Nouvelle-Aquitaine

La loi NOTRe du 7 août 2015 a étendu les compétences des Régions en matière de développement économique et renforcé son rôle de chef de file, établi par la loi du 27 janvier 2014.

Au-delà même de ces considérants juridiques, la Région Nouvelle Aquitaine souligne, dans le cadre de son schéma régional de développement économique, que «les communautés d'agglomérations et les communautés de communes sont des partenaires privilégiés de la Région pour le développement économique» et qu'à ce titre, «les stratégies régionales doivent se conjuguer aux stratégies locales des communautés d'agglomération ou de commune».

Ainsi, la C.A.P.B. forme avec la Région Nouvelle Aquitaine un binôme d'acteurs complémentaires, dont l'alignement et la coordination deviennent plus que jamais stratégiques pour le développement du territoire Pays Basque.

▶ Une volonté de s'inscrire dans les ambitions portées par le SRDEII

De fait, force est de constater que nombre des domaines d'activités et des orientations de la C.A.P.B. en termes de développement économique, s'inscrivent en cohérence avec les orientations du SRDEII de la Nouvelle Aquitaine :

- poursuivre et renforcer la politique de filières ;
- améliorer la performance industrielle des entreprises régionales ;
- accélérer le développement des territoires par l'innovation ;
- renforcer l'internationalisation des entreprises, des écosystèmes et l'attractivité des territoires ;
- ...

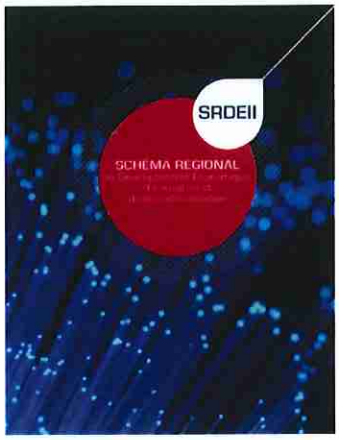

Dans ces conditions et au-delà des aspects de contractualisation, la C.A.P.B. apparait comme un vecteur «naturel» et essentiel de la territorialisation de l'action régionale.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

5.2 - Une agglo, 4 rôles

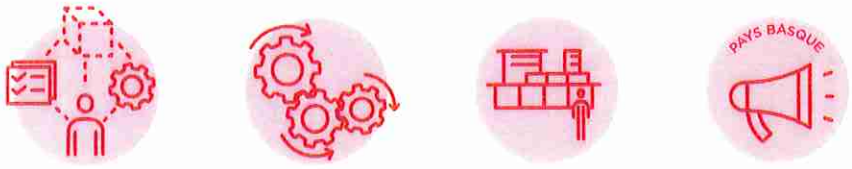

DÉVELOPPEUR ANIMATEUR AMÉNAGEUR INVESTISSEUR PROMOTEUR

▶ Une agglo, développeur, au service de la création d'entreprises et du développement des entreprises

Afin de soutenir et renforcer la création et le développement d'entreprises pérennes, la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite, tour à tour, agir comme :

- partenaire des projets de développement des entreprises : catalyseur de nouveaux projets, partenaire d'expérimentation et co-développeur de solutions innovantes, ... ;
- pourvoyeur de services support aux entreprises et à leurs salariés : accueil, orientation et appui à l'installation (espaces de co-working/tiers-lieu d'activités, numérique, etc.), ... ;
- financeur des structures d'accompagnement à la création d'activités : pépinière, plateforme initiative locale, ... ;

Focus sur des actions de l'Agglo

©O.T

Création d'une marque protégée de fabrication d'espadrilles à Mauléon

▶ Une agglo, animateur, qui met en relation les parties prenantes de l'écosystème économique local pour favoriser l'hybridation.

Afin de se positionner comme l'animateur de l'écosystème économique local, la C.A.P.B. a la volonté de :

- accompagner et dynamiser les filières de son territoire ;
- animer les réseaux d'entreprises et diverses formes de clusters labellisés ou non (pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, etc.) ;
- mettre en œuvre des synergies et des interfaces entre les filières, les réseaux d'affaire, l'université ou les instituts technologiques, ...

Focus sur des actions de l'Agglo

©B.Amousin

Journée Robotique et Construction dédiée aux enjeux de la technologie robotique dans le secteur de l'écoconstruction

▶ Une agglo, «aménageur/investisseur» qui spatialise et favorise l'implantation de l'activité économique.

La C.A.P.B. souhaite affirmer son rôle historique d'investisseur majeur sur le territoire notamment en faveur des zones d'activités, mais également des équipements destinés à la création d'entreprises, à l'innovation, ...

En complément, elle souhaite porter une stratégie globale en matière de vocation et de fonctionnalités économiques de l'ensemble de ses sites d'activités.

Focus sur des actions de l'Agglo

©C.A.P.B./ZStudio

Ouverture de l'espace entreprises Habia à Itxassou mêlant pépinières d'entreprises, espace de coworking et ateliers industriels

▶ Une agglo, promoteur, qui accroit la notoriété du Pays Basque comme territoire économique innovant

Focus sur des actions de l'Agglo

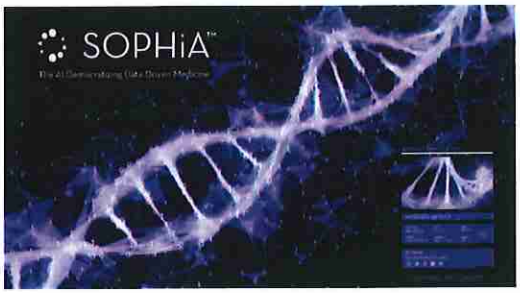

©SophiaGenetics

Implantation de Sophia Genetics à Izarbel (Bidart), start'up à très fort potentiel dans le codage du génome humain

À l'heure où la concurrence entre les territoires ne cesse de s'accroitre, la C.A.P.B. a la volonté de jouer un rôle de premier plan dans le renforcement de la visibilité et de la notoriété «économique» du Pays Basque.

A ce titre, la C.A.P.B. souhaite mettre en place ou participer à des actions, des initiatives ou des événementiels visant à :

- promouvoir le dynamisme des entreprises, les savoir-faire et réussites locales et de manière générale les atouts du Pays Basque ;
- attirer de nouvelles compétences et de nouveaux talents (salariés, cadres, porteurs de projets, ...) et de nouveaux investisseurs.

Si la Communauté d'Agglomération Pays Basque a la volonté de jouer pleinement l'ensemble de ces rôles, elle n'en demeure pas moins consciente qu'elle ne peut plus agir seule.

5.3 – Un écosystème local riche à fédérer et animer

En complément de l'Agglomération et de la Région, l'écosystème du développement économique du Pays Basque se structure autour de quatre grandes familles d'intervenants : les partenaires économiques institutionnels, les structures à vocation économique, les territoires et le monde de la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.

▶ **Les partenaires économiques institutionnels** : représentants privilégiés des acteurs des différents secteurs économiques et/ou partenaires essentiels du développement du territoire, les trois chambres consulaires (CCI, CA, CM), BPI, CDC, services de l'Etat, ... œuvrent quotidiennement en faveur du développement des entreprises et du tissu économique local. A ce titre, elles constituent des interlocuteurs de premier plan dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Développement Économique de l'Agglomération Pays Basque.

▶ **Les représentants du monde économique** : les structures de représentation des entreprises et des entrepreneurs sont nombreuses au Pays Basque : les fédérations et syndicats professionnels, les clusters, centres d'appui, etc.

▶ **Les structures d'intervention** agissant en faveur de l'économie et dotés de dispositifs de soutien à l'entreprenariat (Réseau entreprendre Adour, BULTZA, ...), dispositifs de soutien au développement territorial/de filières (BDE Adour, ...), ...

Avec la volonté de s'appuyer sur les spécificités et les raisons d'être de chacun, la C.A.P.B se propose d'associer et de faire de chacun d'entre eux, un rouage de sa stratégie de développement économique par la mise en place de partenariats adaptés.

▶ **Les territoires** : l'économie d'un territoire et ses enjeux nécessitent d'être appréhendés à une échelle plus large que celle des seuls périmètres institutionnels et/ou administratifs. Bassin économique, bassin d'emploi ou de zones de chalandise, sont autant d'espaces pertinents pour aborder les stratégies de développement économique, du développement des filières et des entreprises, de l'emploi, de la formation, ...

Dans cette perspective, la C.A.P.B. souhaite mobiliser et associer à la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique :

- ses propres territoires, par une implication forte des pôles territoriaux ;
- ses territoires voisins de proximité : Communauté de communes du Seignanx, ... ;
- les territoires associés à son espace transfrontalier : Eurocité Bayonne-San Sebastian, Communauté autonome basque, Communauté foral de Navarre.

Ancrée dans ce système territorial multiple, la C.A.P.B. souhaite conjuguer chacune de ces échelles, au service de sa stratégie de développement en privilégiant des logiques d'alliances spécifiques, structurées autour d'un partage de visions communes, de mise en œuvre de projets communs et de logique de coopération.

Le monde de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le territoire Pays Basque est riche d'une offre de formation et d'enseignement supérieur de qualité :

- l'UPPA, ses composantes et ses laboratoires
- l'ESTIA
- l'ESAPB
- l'Université de Bordeaux
- les instituts de recherche (CNRS, INRA, IFREMER)
- les acteurs privés de la formation (EPSECO, EGC, IFSI, COPB)
- les lycées (CPGE et BTS)

Déjà initiée au travers de la démarche « Conférence Universitaire », la C.A.P.B. souhaite poursuivre et renforcer l'implication de l'ensemble de ces acteurs dans le développement économique du territoire.

Société civile

Les nouvelles aspirations sociétales font du consommateur, de l'usager et de manière générale de la société civile, un partenaire incontournable qui participe des mutations et des nouvelles dynamiques de création et de développement d'activités. A ce titre, il conviendra d'associer le Conseil de développement, les associations de consommateurs,...

La multiplicité et la diversité de l'ensemble de ces acteurs constituent indéniablement une richesse pour le développement du territoire. Cependant, dans un contexte d'accroissement des concurrences territoriales, de baisse programmée des financements publics, d'exigence de réactivité et d'agilité dans les organisations territoriales, se pose la question de l'articulation et la coordination du rôle de chacune de ces structures et par là-même, celle du modèle de gouvernance.

5.4 – De nouvelles modalités de gouvernance pour un développement économique au plus près des besoins

▶ Manifeste pour de nouvelles modalités de gouvernance au service de l'économie du territoire Pays Basque

Comme l'explique Pierre VELTZ, le développement économique local doit agir sur les « sucres lents » de l'attractivité et de la compétitivité. Il doit susciter des relations de confiance avec les acteurs économiques en les impliquant dans une gouvernance partagée.
De fait, il est désormais communément admis que les dynamiques de coopération ou de coordination jouent un rôle majeur. Leur activation améliore la croissance de l'économie d'un territoire ; leur défaillance constitue un frein à son développement.

Consciente de cette dimension fondamentale pour le développement économique de son territoire, la C.A.P.B. souhaite s'engager et se positionner en faveur de la mise en place d'une nouvelle gouvernance territoriale.

La gouvernance économique du territoire Pays Basque doit trouver à s'incarner dans un dispositif d'un nouveau genre, qui reste à ce jour à inventer et qui sera chargé de définir précisément les rôles et interventions de chacun, dans une logique de complémentarité et de synergie entre les différents partenaires.

▶ Des nouvelles modalités de gouvernance territoriale interne

La mise en œuvre du Schéma de Développement Économique implique pour la C.A.P.B. des modalités de gouvernance interne qui s'illustrent par :

- un suivi de la déclinaison opérationnelle du schéma Directeur de développement économique à travers les instances internes consultatives et décisionnelles de l'agglomération : Commission Economie, Conseils permanent, exécutif et communautaire (objectifs et évaluation des résultats)
- la mise en place d'un dialogue régulier entre les services et les différents pôles territoriaux
- échanges d'informations économiques, identification et appui aux porteurs de projets, planification et opérations d'aménagement (élus et techniciens), ...
- la définition, la mise en œuvre de nouveaux règlements d'intervention afin de rendre son intervention plus efficiente ;
- le renforcement des moyens techniques, humains et financiers nécessaires au sein de la Direction Economie et de la DGA Economie en cohérence avec les priorités du Schéma.

Des nouvelles modalités de gouvernance territoriale externe

Parce que la coopération et la coordination des stratégies publiques et privées sont synonyme de performance des territoires, la C.A.P.B. ambitionne d'instaurer un nouveau mode de gouvernance locale associant l'ensemble des acteurs (entreprises, administrations locales, associations...) intervenants en faveur du développement économique et qui s'appuie sur la mise en place de nouvelles pratiques :

- pratiques visant à rendre plus efficaces les interventions publiques et les dispositifs locaux d'appui aux entreprises : association, mutualisation des compétences et/ou répartition des rôles des différents organismes qui répondent aux besoins des entreprises (financements, innovation, emploi, accompagnement ...),

- pratiques visant à faciliter ou développer la collaboration avec les universités et les entreprises en matière de recherche, développement et innovation

- pratiques visant à renforcer les relations et les interactions confortées avec les entreprises, en particulier avec celles agissant dans les domaines d'activités stratégiques (DAS) identifiés, et plus généralement avec les leaders économiques du Pays Basque.

- pratiques visant à animer des réseaux d'entreprises ou en faciliter le développement sur le territoire : rencontres, système de parrainage, visites d'entreprises, ...

Dans cette perspective, la Communauté d'Agglomération Pays Basque organisera chaque année une conférence économique réunissant l'ensemble des parties prenantes afin de partager des orientations et des modes d'actions autour d'un projet commun.

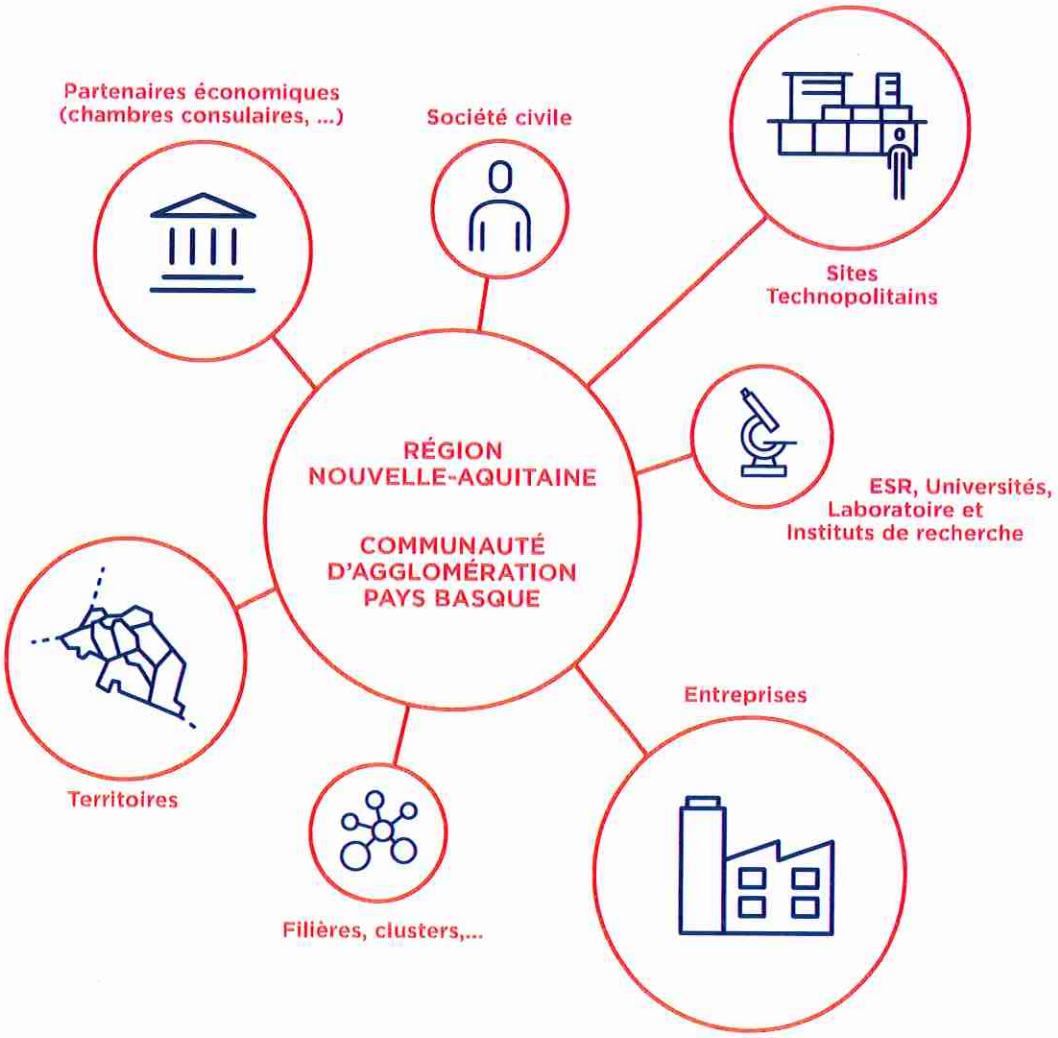

Ecosystème acteurs éco/agglo

Communauté
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa

15 avenue Foch - CS 88 507 - 64 185 Bayonne Cedex - 05 59 44 72 72

ANNEXE 2A bis

Communauté d'agglomération Pays Basque
Euskal Hirigune Elkargoa

Conférence Universitaire Pays Basque

05 juin 2018

Note de synthèse du Schéma de Développement Universitaire

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le **contexte des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche, favorisant l'émergence de grands ensembles d'envergure internationale**, les établissements du supérieur doivent, pour s'adapter aux profondes mutations du paysage universitaire, engager des efforts importants.

Deuxième aire urbaine au regard de la nouvelle Grande Région, la Communauté d'Agglomération Pays Basque se trouve néanmoins en deçà, en termes d'offre universitaire, par rapport aux Universités de la Rochelle, Poitiers ou Limoges. Consciente de cet enjeu majeur, l'Agglomération a décidé de mettre en cohérence sa stratégie avec les besoins et attentes du territoire, à travers l'élaboration d'un **Schéma de Développement Universitaire** (SDU).

Son aspiration est de faire de l'Agglomération, « une ville universitaire » où l'offre de formation, la qualité des équipes de recherche mais également les infrastructures, les modes de vies et les déplacements, répondent au mieux aux aspirations des étudiants. Par ailleurs, elle souhaite renforcer la création de liens entre enseignement supérieur, recherche et économie. **Son ambition est de bâtir un « Campus Pays Basque » capable d'accueillir près de 8000 étudiants à horizon 2022.**

2. LA METHODOLOGIE

Dans cette optique, l'Agglomération s'est entourée de cabinets spécialisés dans l'élaboration de schémas locaux et régionaux, pour mener à bien cette démarche.

Ce travail, initié en avril 2016, visait à établir le **Schéma de Développement Universitaire** de l'Agglomération Côte Basque - Adour, achevé lors du Comité de pilotage du 21 novembre 2016. Bien que le SDU ait été établi à l'échelle du territoire de la Côte Basque, l'Agglomération avait choisi de replacer les réflexions dans leur contexte général et **à l'échelle du territoire du Pays Basque**.

Par ailleurs, l'Agglomération a souhaité que l'élaboration de son SDU relève d'une **démarche transversale et partagée avec l'ensemble de ses partenaires** à savoir :

- **les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche** : UPPA, ESTIA, Université de Bordeaux, EPSECO, KEDGE, IFSI, COPB, CPGE, Ecole Supérieure d'Arts Pays Basque, Lycées proposant des BTS, etc. ;
- **les partenaires institutionnels** : la Région Nouvelle Aquitaine et le département des Pyrénées Atlantiques ;
- **les acteurs transfrontaliers** : UPV
- **les représentants des acteurs socio-économiques** ;
- **les services de la vie étudiante** : CROUS, SUAPPS, SUMPPS ;
- etc.

En termes de méthodologie, l'élaboration de ce Schéma de Développement Universitaire s'est déroulée sur une période de 8 mois selon 3 phases :

- **Phase 1 : Diagnostic de l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche.** Dans cette phase, l'ensemble des partenaires (représentants plus de 50 personnes) a été rencontré et interviewé afin d'alimenter le diagnostic de la situation actuelle mais également dans le but de déterminer les projets de développement portés par les différentes entités.

- **Phase 2 : Définition d'un cadre stratégique.** Par la suite, sur la base d'un diagnostic établi et partagé, 4 ateliers de travail, rassemblant près de 30 personnes autour des thématiques de la formation, de la recherche et de la gouvernance, ont été organisés dans le but d'établir un cadre stratégique ambitieux et partagé pour le territoire élargi.
- **Phase 3 : Elaboration d'un plan stratégique**. Enfin, un plan stratégique associé, décliné sous la forme de fiches actions, a été établi.

Dans **l'esprit de concertation** souhaité par l'Agglomération, les **différentes phases se sont conclues par des séances plénières** ouvertes à l'ensemble des acteurs.

3. UN CADRE STRATEGIQUE POUR UNE AMBITION FORTE

Un document de travail final, de près de 200 pages, a notamment validé le cadre stratégique de ce schéma, rappelé ci-dessous.

Une ambition forte pour le territoire

Le SDU doit donc permettre de constituer un **Campus Universitaire avec un modèle éducatif attractif référent, dans certaines thématiques de recherche, et qui soit un moteur socio-économique et culturel pour le territoire du Pays Basque.**

Pour cela, le schéma prévoit de :

- **Rééquilibrer l'offre de formation et de recherche** au regard du potentiel démographique et économique du territoire pour répondre aux besoins de formation de la population ;
- **Favoriser les interactions entre les acteurs de l'innovation** (Laboratoires, centres de transfert de technologie, entreprises, …)
- **S'appuyer sur les forces et les compétences de plusieurs acteurs** de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Une ambition forte qui s'articule autour de **4 objectifs majeurs** pour le territoire :

- ✓ **Atteindre l'objectif des 8 000 étudiants au Pays Basque avec une double logique d'attractivité et de réponses aux besoins locaux**
- ✓ **Etre le second pôle de formation d'ingénieurs de la Nouvelle Aquitaine**
- ✓ **Conforter les dimensions transfrontalières et internationales de l'enseignement supérieur en tant qu'atout et facteur de différenciation**
- ✓ **Offrir une haute qualité de services aux étudiants sur des campus thématiques attractifs**

Des domaines prioritaires d'excellence

Le potentiel d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) sur le territoire étant relativement récent avec des dynamiques d'évolutions variables en fonction des domaines, il est apparu nécessaire de distinguer des **domaines matures ou structurés** et des **domaines en émergence**.

- ➲ **Les domaines prioritaires matures ou structurés** sont en mesure de conjuguer les atouts existants pour obtenir une reconnaissance de ces filières au niveau régional, national et européen, décloisonner les mondes de la recherche, de la formation et de l'innovation, et

renforcer la compétitivité des filières socio-économiques en optimisant les ressources et compétences recherche et formation au service des entreprises par l'innovation :

- **Etude internationales**
  - Droit européen et Management international
  - Langue basque
- **Ingénierie et Numérique**
  - Systèmes productifs
  - Numérique, Multimédia et Image
- **Construction et Aménagement Durables**
  - Ecoconstruction, Architecture et Ingénierie
  - Génie côtier et Génie civil
  - Transition énergétique
- **Environnement et Océan**
  - Technologies de l'Océan
  - Milieux et ressources aquatiques

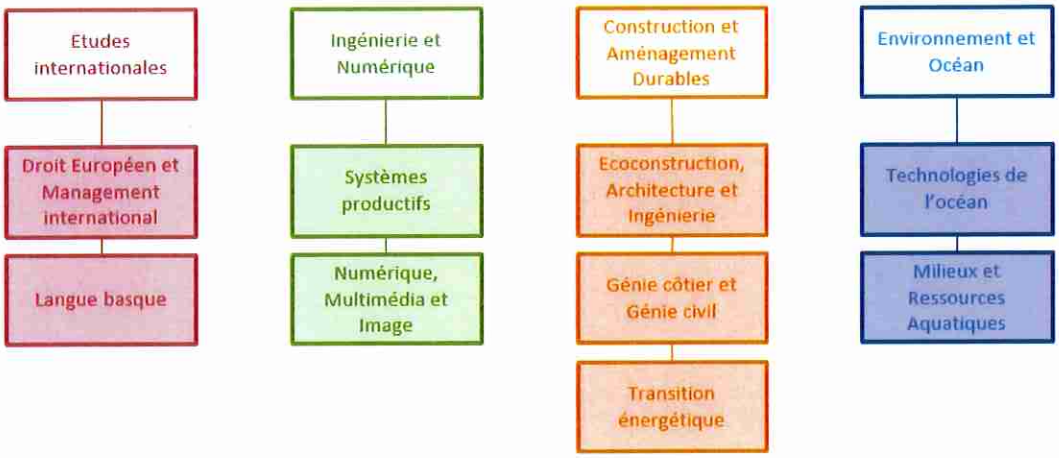

- **Les domaines en émergence ou à faire émerger** ne disposent pas aujourd'hui soit d'une masse critique, soit d'un niveau de reconnaissance suffisants. L'un des objectifs de cette orientation sera de permettre à ces domaines d'accroître leur niveau de structuration et de rayonnement :
  - Agriculture et IAA
  - Tourisme et sports

Cinq orientations stratégiques

La vision proposée dans ce cadre stratégique s'articule autour de **cinq orientations** :

- **Orientation 1 :** Conforter et structurer des domaines prioritaires conjuguant Recherche, Formation et Innovation ;
- **Orientation 2 :** Renforcer l'offre de formation pour faciliter la poursuite d'études ;
- **Orientation 3 :** Construire et optimiser un véritable Campus Universitaire multi-sites ;
- **Orientation 4 :** Favoriser le développement de projets innovants au service du territoire ;
- **Orientation 5 :** Organiser la gouvernance (pilotage des orientations) et les partenariats.

La cadre stratégique proposé pour le Schéma de Développement Universitaire se décline en un plan d'actions ambitieux mais à la hauteur des enjeux du territoire. Mis en œuvre depuis début 2017, il doit aujourd'hui nous permettre de franchir un nouveau cap et nous positionner notamment, dans les quatre années à venir, parmi les références internationales sur nos domaines prioritaires de recherche.

Une gouvernance assumée

Ce Schéma de Développement Universitaire implique une structuration du potentiel local, favorable à davantage de **synergies** et de **concertation**. La Communauté d'Agglomération Pays Basque devra donc mettre en place une **gouvernance**, en concertation avec la Région Nouvelle Aquitaine, et partager ces ambitions dans le cadre de **conventions d'objectifs et de moyens** avec les différents acteurs.

ANNEXE 2B

CEEBIOS
Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis

Rapport d'activités CEEBIOS

Conseil d'Administration au 25/03/2019

- Président : Antonio Molina, assisté d'Olivier Varlet, respectivement Président et Directeur du pôle MATIKEM
- Vice Président : Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, assistée de Françis Pruche, Maire Adjoint au développement économique
- Secrétaire : Bernard Deltete, pôle UpTEX
- Trésorier : Philippe BOTTE, président de Pole-N

- Patricia Ricard, présidente de l'institut océanographique Paul Ricard
- Thierry Stadler, Président du pôle IAR
- François Dumoulin, CCSSO
- Frédéric Betbeder, Nobatek/INEF4
- Jérôme Perrin, Renault
- Laurent Gilbert, LOréal
- Rodolphe Deborre, Rabot Dutilleul
- Sylvie Bénard, LVMH
- Jian-Sheng Sun, Museum national d'Histoire naturelle

Equipe opérationnelle

Kalina RASKIN, Directrice Générale - CDI

Ingénieur physico-chimiste diplômée de l'ESPCI-Paristech et Docteur en neurosciences de l'UPMC, Kalina a d'abord promu le biomimétisme pour l'innovation responsable au sein de l'agence Paris Région Entreprises, où elle a développé des outils d'aide à l'éco-conception par le biomimétisme. Elle contribue au développement de l'association Ceebios depuis 2013 et en a pris la direction générale début 2017. Elle est également conseillère éditoriale « biomimétisme » pour la revue Techniques de l'Ingénieur et suit les travaux de normalisation ISO sur le biomimétisme. Elle a participé au groupe d'experts « Nature-based solutions » à la Commission Européenne. Son ambition est de positionner la France en pionnier du développement du biomimétisme comme outil de la transition écologique, réconciliant biodiversité, innovation et économie.

Laura MAGRO, Directrice Adjointe – en charge du développement scientifique CDI

Ingénieure-docteure diplômée de l'ESPCI Paris et de l'UPMC, Laura cultive une approche scientifique pluridisciplinaire orientée vers les enjeux sociétaux. Au travers d'une spécialisation en microfluidique, elle s'épanouit sur des projets à l'interface physique-chimie-biologie lors d'expériences académiques et industrielles. Ses travaux de thèse, récompensés par une bourse d'excellence L'Oréal-UNESCO, ont porté sur la mise au point de dispositifs de diagnostic médical à bas coût, adaptés au contexte guinéen. Cette expertise

dans l'innovation frugale comme vecteur de solidarité l'a conduite à s'intéresser aux opportunités offertes par le biomimétisme pour répondre aux défis environnementaux actuels. Cet engagement personnel associé à ses compétences scientifiques sont mises à profit au sein du Ceebios pour développer les approches responsables bio-inspirées dans le secteur des matériaux.

Anneline LETARD, chargée de mission Design, Doctorante - CDI

Diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts du Mans, Anneline Letard obtient son Master en design d'espace de la cité en 2015 avec les félicitations du jury pour son projet pluridisciplinaire, un concept car qui s'inspire des éléments naturels. Passionnée de créations écologiques et bio-inspirées c'est tout naturellement qu'elle se spécialise durant et à l'issue de ses études dans la conception de projets biomimétiques pluridisciplinaires. Elle est depuis 2016 en charge des missions de design et d'architecture au sein du Ceebios. Son travail porte sur l'intégration du biomimétisme dans les processus de conception – thèse en cours (2017-2020) co-encadrée par le Laboratoire de conception produits et Innovation des Arts et Métiers ParisTech.

Estelle CRUZ, chargé de mission Habitat, Doctorante - CDI

Jeune Architecte diplômée d'Etat et élève ingénieur (en cours de validation d'acquis), Estelle a suivit le double cursus architecte-ingénieur de l'ENSAL et Ecole Centrale de Lyon. Passionnée par le biomimétisme et curieuse de comprendre d'autres cultures, elle a entrepris durant un an un "tour du monde du biomimétisme". En effectuant 4 périodes de recherche de 3 mois chacune auprès d'experts internationaux, elle s'est formée à la pratique et recherche fondamentale du biomimétisme en architecture. Cette année d'étude a donc contribué à réaliser un état de l'art de cette approche en collaborant avec Mick Pearce au Zimbabwe, Satoshi Sakai à l'Université de Kyoto, Maibritt Pedersen Zari à l'Université Victoria puis Lidia Badarnah au MIT. www.biomimicry-worldtour.com. Son travail porte sur la définition et la mise en oeuvre d'un habitat bio-inspiré, en particulier pour la conception d'enveloppes multifonctionnelles – thèse en cours (2017-2020) co-encadrée par le laboratoire MECADEV du Museum national d'Histoire naturelle de Paris.

Hugo BACHELLIER, chargé de mission Formations et actions régionales – CDI

Ingénieur diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) en Génie des Systèmes Urbains, Hugo est spécialisé en Management de Projets Innovants. Passionné par le biomimétisme et son potentiel d'applications en ingénierie, il commence en 2016 par créer l'association étudiante Mycélium au sein de l'UTC pour diffuser cette approche. Durant une première collaboration de 6 mois, puis lors d'un stage de fin d'étude au CEEBIOS, Hugo a initié l'introduction de cette démarche innovante au sein de l'enseignement supérieur. Convaincu des opportunités du biomimétisme vers une transition souhaitable, il a rejoint l'équipe du CEEBIOS pour accompagner la structuration d'une offre de formation cohérente sur le territoire français.

Luce-Marie PETIT, chargée de mission Matériaux – CDI à compter de mars 2019

Ingénieur diplômée de l'Institut des Sciences du Vivant et de l'Environnement de Paris (AgroParisTech), Luce-Marie a complété sa formation pluridisciplinaire par un master de mécanique appliquée aux système vivants à l'Ecole Polytechnique. Convaincue du potentiel du biomimétisme pour concevoir des systèmes performants et durables, elle a choisi de découvrir pendant une année de césure la mise en œuvre du biomimétisme en Allemagne, pays à la pointe en Europe dans cette approche à travers son réseau BIOKON qui réunit de façon efficace universités, laboratoires et entreprises. Elle a ainsi participé à des travaux de recherche fondamentale à Dresde et de recherche appliquée au KIT de Karlsruhe. Son stage de fin d'études lui a permis de travailler au

sein de l'équipe « Biomimetics and Fluid-Structure Interactions » de l'ESPCI sur un projet de récupération de l'énergie des vagues par des tiges flexibles bioinspirées. Souhaitant contribuer au développement du biomimétisme en France et faire bénéficier des projets français de son expérience au sein du réseau allemand de recherche bioinspirée, elle a rejoint tout naturellement l'équipe du CEEBIOS qui contribue au développement de cette approche en France.

Dounia DEMS, Ingénieur Chimie et Matériaux bio-inspirés - CDI

Ingénieure physico-chimiste diplômée de l'ESPCI Paris et Docteure de Sorbonne Université dans le domaine des biomatériaux, Dounia a toujours été passionnée par une démarche scientifique pluridisciplinaire. Durant sa thèse, elle a pu étudier précisément les matrices extracellulaires des tissus biologiques afin de s'en inspirer pour élaborer des biomatériaux hybrides et modulables à des fins de régénération tissulaire. Soutenue par la fondation Fulbright, Dounia a eu l'opportunité d'effectuer une partie de ses recherches doctorales à Northwestern University à Chicago.

Aujourd'hui, Dounia souhaite appliquer une démarche bio-inspirée à tous les domaines d'innovation. Elle est en effet convaincue à la fois de son efficacité technique et de sa nécessité dans la transition écologique.

Chloé LEQUETTE, chargée de mission Habitat - CDI

Suite à un post-master sur les liens entre design, engagement et biomimétisme, Chloé Lequette s'investit depuis plusieurs années dans cette démarche sur des aspects touchant au design, à la communication, à l'illustration et à la coordination dans des structures privées, associatives et publiques. Co-fondatrice du collectif de design bio-inspiré Enzyme&Co, elle travaille aussi pour le programme de reforestation « Arbres Sauveurs » de l'association Biomimicry Europa, et depuis mars 2018 elle a rejoint l'équipe du Ceebios.

C'est avant tout son rapport éthique vis-à-vis la biodiversité dans son ensemble qui alimente sa vision du biomimétisme.

ADHERENTS 2019

- ACDV (Association Chimie Du Végétal)
- AddUp
- Airbus
- AirLiquide
- Apsys
- ArcelorMittal/CRM
- AZK Architecture
- Béchu Architecture
- BGE Picardie (Boutique de gestion Picardie)
- CCI Landes
- CCI Oise
- CCSSO (Communauté de Commune Senlis Sud Oise)
- Certesens
- Corning
- Covivio
- Decathlon
- EDF
- EGIS
- Eel Energy
- EIFFAGE
- ELAN
- ENGIE
- FAURECIA
- GIS Amphibia
- Icade
- Inddigo
- InSitu Architecture
- Johnson&Johnson
- L'Oréal
- LVMH
- MÄDER
- Manufacture de Senlis
- MAPED
- MS formation
- Museum national d'Histoire naturelle
- NewCorp Conseil
- Nobatek/INEF4
- Nuxe
- Oleoways
- Pierre Fabre
- Pôle IAR
- Pôle MATIKEM
- Pôle UpTex
- Pôle-N/Amélios
- Rabot Dutilleul
- Renault
- RTE
- Saint Gobain
- SudLac
- Tangram Architectes
- Vicat
- Ville de Senlis

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS 2019

- La Ville de Senlis
- Le Ministère de la transition écologique et solidaire
- La région Nouvelle Aquitaine
- La Ville de Biarritz
- L'agglomération Pays Basque
- L'ARNT – Association Nationale de la Recherche et de la Technologie
- Le CNES

PARTENAIRES OPERATIONNELS 2019

- Active Innovation Management – conseil en biomimétisme
- APSYS
- Big Bang Project – Design et biomimétisme
- CIRIDD
- CPIE Oise
- La Clairière des Sources
- La Compagnie de Phalsbourg
- Ecole Polytechnique
- ENSAIT – GEMTEX
- ENSAM – LCPI
- ENSA Paris Val de Seine
- ENSCI les Ateliers
- ESPCI-Paristech
- La Fondation Iniciativas
- Institut des futurs souhaitables – formation en biomimétisme
- IPREM Université de Pau
- La Belle Société Production
- LABio
- Laboratoire MECADEV –
- LISAA
- MAP MAAC –
- MINES ParisTech
- Pikaia –
- PNR – Oise Pays de France
- Pôle éco-conception
- Les Savanturiers
- TV Only
- Université de Lille – UCCS
- Vertigolab – accompagnement en biomimétisme

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- *Vincent Artero*
- *Serge Berthier*
- *Laurent Billon*
- *Gilles Boeuf*
- *Yves Bréchet*
- *Jérôme Casas*
- *Christophe Egles*
- *Christophe Goupil*
- *Philippe Grandcolas*
- *Claude Grison*
- *Frédéric Guittard*
- *Jacques Livage*
- *Marius Réglier*
- *Nick Rowe*
- *Stéphane Viollet*
- *Thierry Weil*

À l'international

- *Marc Desmulliez (Royaume Uni)*
- *Thomas Speck (Allemagne)*
- *André Studart (Suisse)*
- *Julian Vincent (Royaume Uni)*

BILAN 2015-2018

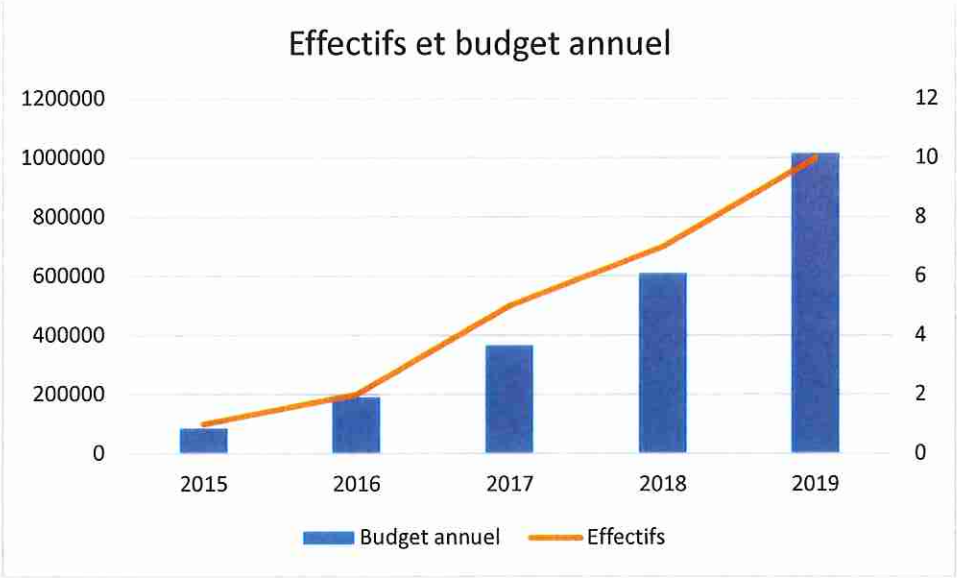

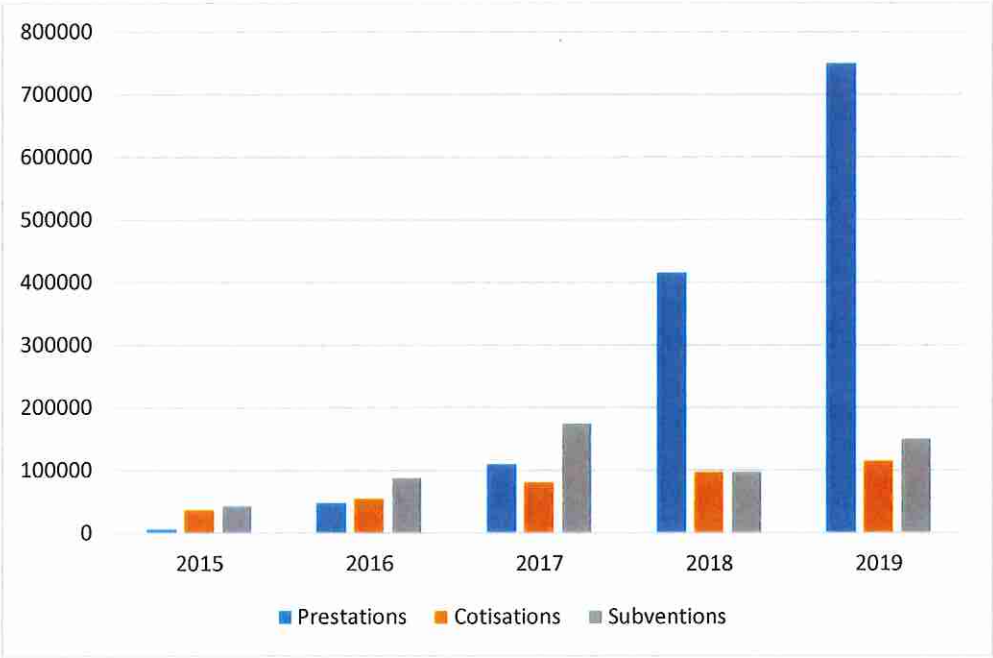

La création de l'association CEEBIOS est une initiative inédite. Parmi ses membres fondateurs, citons Gilles Boeuf, ancien Président du Muséum national d'Histoire naturelle, la CCI de l'Oise, ainsi que trois pôles de compétitivité (MATIKEM, UpTEX et IAR). Antonio Molina-Nolin, Président de MATIKEM, et de la société Mäder, est, depuis octobre 2015, le nouveau président de l'association CEEBIOS.

Ce centre vise à catalyser la richesse des compétences nationales du monde académique, de l'enseignement et de la R&D industrielle autour de 5 axes :

1. Fédérer le réseau de compétences en biomimétisme,
2. Accompagner les projets innovants,
3. Amorcer des cursus de formations qualifiants mais surtout diplômants,
4. Communiquer, influencer.
5. Etre un lieu de démonstration

Le CEEBIOS répond ainsi aux recommandations émises par le Commissariat Général du Développement Durable en 2012, et celles du Conseil Economique Social et Environnemental en 2015 pour la structuration et mise en œuvre d'une feuille de route nationale du biomimétisme.

Depuis 2014, le CEEBIOS contribue ainsi à :

- Des actions structurantes à l'échelle nationale et internationale par :
    - La cartographie qualitative des acteurs du biomimétisme français. Ce travail a abouti à l'identification de 175 équipes de recherche et une centaine d'entreprises (TPE à grands groupes),
    - Le montage et la coordination de la première formation française d'introduction au biomimétisme, en collaboration avec le Museum national d'histoire naturelle et l'Institut des Futurs Souhaitables,
    - La mise en place d'un groupe de travail sur l'enseignement supérieur avec une vingtaine d'établissements (cf ci après ...),
    - Le partenariat et l'accueil de délégations étrangères (plus de 30 délégués venus d'Europe, USA et Japon),
    - Une concertation régulière avec l'ensemble des réseaux homologues européens (principalement UK, BE, NL, DE, SW) et le montage de projets européens structurants.
    - La mise en place d'une action de coordination interrégionale, commandée par le ministère de la transition écologique et solidaire, visant à créer une dynamique coordonnée à l'échelle du territoire. Fin 2017, 11 régions et territoires Outre mers ont été intégrés à cette action. Un rapport synthétisant ces actions a été publié en Juillet 2018.
    - Le rassemblement d'un conseil scientifique regroupant 16 experts nationaux et 4 experts européens
    - La représentation de la France au groupe de travail de l'AFNOR dans le cadre de l'ISO TC 266 Biomimetics et la rédaction et publication d'une norme expérimentale « biomimétisme et éco-conception » (premier trimestre 2017),
    - La contribution au groupe d'experts « Nature Based Solutions » sur sollicitation de la Commission Européenne,
    - La mobilisation du Ministère de la Défense – en partenariat avec l'entreprise MycEco,

- L'accompagnement en 2019 d'une mission de mobilisation interministérielle, portée par le MTES,
- L'amorçage fin 2018 d'une collaboration avec l'ADEME, dont le cadre sera formalisé en 2019,
- La contribution à des rapports institutionnels :
    - Auto Saisine du CESE
    - Rapport Delannoy, Economie et Biodiversité
    - Plan bioéconomie pour la France

- Des actions en faveur de l'appropriation de la démarche par la communauté grâce à :
    - L'accompagnement, depuis 2016, de la Région Nouvelle Aquitaine dans l'élaboration d'une feuille de route régionale pour la mise en place du biomimétisme,
    - L'accompagnement, depuis fin 2017, de la Ville de Biarritz pour la préfiguration d'un centre dédié au biomimétisme marin sur la côte Basque. La convention de partenariat avec l'Agglomération Pays Basque pour la création d'un CEEBIOS Océan dédié au biomimétisme marin est en cours de signature,
    - Des dynamiques analogues sont en cours de réflexion en régions Bretagne et Sud, ainsi que dans les Outre Mers (Guyane, Polynésie Française, et Mayotte principalement),
    - La mise en place de groupes de travail :
        - habitat bio-inspiré » depuis l'été 2015, 40 acteurs fédérés
        - matériaux bio-inspirés depuis fin 2016, 40 acteurs fédérés
        - agriculture urbaine lancé sur Senlis dans l'objectif de mettre en place
        - Gestion de l'information bio-inspirée depuis fin 2018
    - La mise en place d'une « plateforme » pour la coordination des initiatives de formations supérieures regroupant déjà près de 15 grandes écoles et universités. Le CEEBIOS intervient régulièrement dans ces établissements tels que l'ESPCI, l'Ecole Polytechnique, les Mines Paris Tech, l'ENSCI les Ateliers,... En particulier en novembre 2018, le CEEBIOS organise et anime 5 jours de formations sur le biomimétisme dans le cadre des semaines Paris Sorbonne Lettres, ouverts aux étudiants des écoles de Paris Tech.
    - Le lancement de deux thèses en interne, depuis fin 2017 :
        - Thèse CIFRE CEEBIOS/MNHN sur les enveloppes bio-inspirées pour la rénovation architecturale, co-financée par le groupe Vicat et deux autres co-financements sont en cours de formalisation.
        - Thèse CEEBIOS/ENSAM sur le design et biomimétisme, sponsorisée par F-iniciativas et deux autres co-financements sont en cours de formalisation.
        - Deux nouvelles thèses en cours de programmation (mi/fin 2019) : Thèse Ville et service écosystémiques (CESCO MNHN) et thèse/post doc Fouille de la donnée du vivant (ISYEB MNHN).

- L'accompagnement de projets R&D, en jonction recherche académique et développement industriel amont – TRL 1 à 5 – Depuis 2016, le CEEBIOS a contribué à :
    - Une thèse DGA CIFRE matériaux,
    - 2 projets ANR soumis (recherche fondamentale et développement industriel avec 3 grands groupes)

- Un projet candidat Interreg NWE soumis en phase 2 avec 15 partenaires, de 5 pays. Budget total 6 millions d'euros – rejeté en phase 2
- Un projet candidat H2020 sur la formation dans 7 pays – rejeté
- Un projet candidat H2020 sur la ville régénérative -phase 1 janvier 2019
- L'intégration du CEEBIOS dans le projet ITN e-scaled sur la photosynthèse artificielle, au printemps 2017, en tant que membre de l'advisory board,
- L'intégration du CEEBIOS dans le projet COST Restore sur la ville régénérative,
- L'accompagnement individuel de plus de 30 entreprises (ateliers, études, positionnement stratégique, mise en place de cellules internes dédiées au biomimétisme),
- La mise en place fin 2017 d'une action de coordination de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le secteur des matériaux bio-inspirés, commandée par le ministère de la transition écologique et solidaire. La publication est prévue début 2019,
- La mise en place depuis le printemps 2018 d'une action de concertation de la recherche et de la formation au Museum national d'Histoire naturelle. Cette dernière a abouti à la mise en place d'une mission bio-inspiration interne au MNHN, qui se poursuivra en coordination avec le CEEBIOS,
- Au conseil scientifique du projet Ecotone, porté par la Compagnie de Phalsbourg et lauréat de l'appel à projet Paris Grand Métropole 2017,
- Lauréat du concours Grand Paris sur la parcelle M9A – Projet « Best of Both » - Université de Chicago à Paris,
- Candidat à une dizaine de concours Paris Grand Métropole 2018/2019.

- Des actions en faveur du développement du site Ordener à Senlis :
  - La promotion du site Ordener auprès du réseau,
  - L'aide à la sélection du profil des installations sur site,
  - Des visites de site régulières,
  - La préfiguration d'une plateforme dédiée à l'agriculture biomimétique, initiée début 2017,
  - La préfiguration d'une plateforme dédiée aux matériaux bio-inspirés a été amorcée au printemps 2018, et devra se formaliser en 2019 si le soutien de la Région Hauts de France est confirmé,
  - La préfiguration d'un showroom/ exposition sur le site, en collaboration avec l'école LISAA,
  - L'accompagnement des projets architecturaux de réhabilitation,
  - La mobilisation du réseau régional (pôles, agences, centres techniques, universités, entreprises, etc...)

- Des actions de diffusion de l'approche par :
  - Plus de 400 interventions grand public en France et à l'étranger et l'apparition dans près de 1500 médias (TV, radio, presse),
  - La co-production d'une série de 30 courts-métrages, Nature=Futur !, récompensée à Deauville, diffusée lors des COP21 et 22 et qui a été diffusée à l'international. Une seconde saison est en cours de préparation (diffusion en 2020),
  - La mise en place et l'animation de la plateforme étudiante Chrysalide

- La contribution à des expositions de vulgarisation grand public, notamment à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, programmée en 2020,
- La contribution (conseil scientifique et animation) à une série documentaire de 5*52 minutes pour la chaine Planète – sortie prévue fin avril 2019,
- La contribution active à Biomim Expo, le premier salon du biomimétisme en France en 2016, 2017 et 2018 avec près de 1200 visiteurs par édition. L'édition 2018 s'est tenue le 6 septembre à l'Hôtel de Ville de Paris et le 23 octobre à la Cité des Sciences et de l'Industrie (+ de 1800 visiteurs). La même configuration est prévue pour 2019.

Les publications :

- Etat de l'art habitat bio-inspiré, 2016
- Le biomimétisme, opportunités pour la Nouvelle Aquitaine – 2016
- Etat de l'art matériaux bio-inspirés, 2017
- Etat de l'art sur les formations supérieurs en France et à l'international – 2017
- Opportunités du biomimétisme pour la SIRIES à horizon 2030 – 2017
- Biomimétisme en France, Etat des lieux – Juillet 2018
- Synthèse Habitat bio-inspiré – octobre 2018
- Synthèse Matériaux bio-inspirés – octobre 2018
- Synthèse Biomimétisme marin – octobre 2018

Contributions

- Nature Based Solutions, Commission européenne - expert 2015
- Rapport du CESE, 2015 – audition par P. Ricard,
- Loi biodiversité 2015 – audition par J. Bignon,
- Rapport Delannoy 2016 – expert,
- Stratégie Bioéconomie 2018-2020 Ministère de l'Agriculture.